

Correspondance du Capitaine Duvoisin

(SUITE ⁽¹⁾)

48. (A. A. d'Abbadie. 20 août 1862).

J'ai reçu l'invitation que vous avez bien voulu me faire d'opiner sur les pièces du concours de poésie. Les critiques auxquelles j'ai été en butte à d'autres concours ne me touchent nullement, mon dévouement est au-dessus de ces misères; et tant qu'il me restera une voix, je ne cesserai de glorifier votre générosité, de flétrir le manque de patriotisme de beaucoup d'autres et d'ignorer l'humeur de ceux que tourmente le besoin de piailler.

J'ai donc, suivant vos instructions, écrit à M. l'abbé Inchauspe, le priant de m'envoyer les pièces; et dès que je les aurai reçues, je les examinerai et je donnerai mon opinion motivée, sans m'inquiéter de ce que l'on en pourra dire. A tenir compte de semblables bavardages, tout deviendrait impossible. Je vous félicite, Monsieur, de prouver par des actes que tel n'est pas votre avis; et si mon concours peut vous être utile, il vous est acquis sans réserve aucune.

Je ne cesse de regretter que vos idées sur le projet de former une académie basque n'aient pu être réalisées jusqu'à ce jour. C'est là cependant l'unique moyen d'avoir un Dictionnaire complet, avec des définitions exactes; c'est la meilleure voie pour arriver à conserver par l'impression les pièces historiques dont la perte augmente sans remède.

Que faudrait-il donc pour former cette académie si désirable? Un comité à Bayonne; et le succès ne se ferait pas attendre. Telle est ma conviction.

Or, une fois que l'académie serait constituée et que nous aurions une revue mensuelle, il serait possible d'obtenir du département et de l'Etat un certain nombre de souscriptions et probablement aussi quelque subvention. Pourquoi donc ne pas essayer?

(1) XIX, 58, 280, 425.

Si vous voulez, Monsieur, donner suite à vos premières idées, je pourrai l'hiver prochain vous apporter mon concours, que j'espère rendre efficace, en demandant des adhésions particulières à tous les habitants basques ou d'origine basque qui se trouvent à Bayonne.

Je vais quitter Bardos; j'ai déjà arrêté un appartement près la Cathédrale. Une fois là, je n'aurai plus à craindre que la tiédeur, à laquelle je ferai la guerre de mon mieux avec le concours de tous mes amis. A peine un noyau serait-il formé, que le char roulerait; la propagande à bout portant et les invitations personnelles directes seraient, je crois, un moyen infaillible de succès. Me fais-je illusion? Je livre ma pensée à votre jugement. En semblables entreprises, il suffit souvent de donner ce branle. Je m'y emploierai d'autant plus volontiers, que cette diversion à mon travail habituel me sera utile à moi-même.

Je souriais tristement en lisant ce que vous me disiez, dans votre lettre sur le besoin de rompre l'uniformité du travail. Voilà justement quinze jours que je ne puis toucher la Bible, pour avoir traduit sans relâche Jérémie et Baruch. La révision me fatigue cent fois plus que la traduction elle-même; mon esprit alors se lasse, s'évapore ou s'endort, et bientôt je lis machinalement; ma tête est remplie comme d'un bruissement de mer. Dieu sait quand je pourrai terminer cette révision en l'entremêlant d'un peu de traduction.

49. (Au prince L. Lucien. 28 août 1862).

Je remercie infiniment V. A. de ce qu'elle a songé à m'envoyer son livre *Langue basque et langues finnoises*. Je l'ai lu avec bonheur.

Voici enfin du solide, ne ressemblant en rien aux pauvres compilations et aux essais ignares ou superficiels, qui envahissent l'étude de la philologie comme une nuée de moustiques.

Vous nous avez donné, Mgr, une échappée de vue, une coupure faite sur un grand tableau de paysage, tableau de maître, et non barbouillage d'amateur ou d'écolier.

Il y a longtemps que la langue basque aurait dû être ainsi étudiée. Aussi, Mgr, si j'osais vous manifester un désir, ce serait de voir ce fragment de tableau suivi de plusieurs autres. Il serait ensuite facile de les relier ensemble; et, de cette manière, un grand ouvrage sortirait sans effort de vos mains comme couronnement de tous les travaux de V. A. sur les langues.

Des études successives feraient les chapitres d'un livre et offri-

raient à l'écrivain des facilités qu'il ne trouverait pas dans les autres méthodes; et les linguistes, ainsi tenus en éveil, seraient amenés à reconnaître auprès d'eux ce que leur imagination aime à chercher dans les pays des rêves dorés et des chimères.

50. (A l'abbé Inchauspe. 12 septembre 1862).

Hier j'ai reçu un exemplaire des chansons imprimées du Concours de poésie basque. Je le dois sans doute à votre obligeance et je vous en remercie fort.

Il paraît que la 1^{ère} pièce est une imitation du français. Un compte-rendu ne le saurait passer sous silence. Il eût fallu pour cela faire une recherche à laquelle je ne puis me livrer d'ici.

Mais il se présente une difficulté plus grande encore. Les trois prix annoncés par le Courrier ont été tardivement réduits à un seul; le compte-rendu amènerait forcément à s'expliquer sur cet accroc, et je sens qu'en le faisant je ne satisferais personne. Dès lors l'abstention me paraît être le parti le plus sage, et je m'y arrête.

Je vous renvoie la chanson de Guilbeau, qui était restée entre mes mains, et je vous prie de la remettre à M. d'Abbadie.

51. (Au prince L. Lucien. 25 novembre 1862).

Je m'empresse de lever la difficulté que V. A. me signale par sa lettre du 21.

Dans ce premier membre de phrase: *Ez beldurrik izan, Jakob, harra iduri jarria zarena*, Jacob est un vocatif auquel se rapporte *barra*. Le nominatif actif *zuk* est sous-entendu. Ici le verbe *izan* signifie *avoir peur*, au lieu que *beldur izan* eût signifié *être craignant*. Cette dernière manière exige le nominatif passif *zu*.

Passant au second membre de phrase, *ez zuk, Israel, hila bezala zaretena*; il faut évidemment *zarena*, ou *zarenak*; car le nominatif actif et le vocatif étant tous deux exprimés, la fin de la phrase peut être rapportée à l'un ou à l'autre. Le choix en semblable occurrence est décidé par la physionomie de l'ensemble.

Votre A. remarque avec justesse que *ex Israel* indique un pluriel. J'avais gardé le singulier à cause des phrases suivantes, dans lesquelles la Vulgate, sans se piquer de corrections grammaticales, emploie le singulier en sous-entendant *Israel*.

Toutefois, j'aimerais fort à tenir compte de cet *ex Israel*, où le membre n'est pas universalisé. Je puis très-bien rendre en basque cette indétermination; je modifierai donc la phrase de la manière suivante: *Ez izan beldur, Jakob, harra bezala jarria zarena eta zuek, Israelgo seme, hilak bezala zaretanak, nik lagundu zaitut, Israel; eta*

zure berreroslea, Israelgo Saindua da. De cette façon, tout sera parfaitement exact et régulier...

Je ne néglige pas Ezéchiël; je devrais jouer de malheur pour ne l'avoir pas chassé d'ici avant le jour de l'an. Tout en vous remerciant de la latitude que vous voulez bien m'accorder, je tâcherai de ne pas l'épuiser.

52. (Au même. Sans date).

Voici 46 feuilles contenant la traduction de Jérémie et de Baruch. Jamais travail ne m'a autant coûté. Entraîné par la facilité de la traduction et l'intérêt qu'offre le sujet, j'ai marché d'un bout à l'autre sans presque respirer. Ma fatigue a été telle que j'ai passé de longs jours sans pouvoir me livrer à aucun travail; un profond dégoût m'empêchait de revoir ma traduction. J'ai enfin repris mes habitudes et je reviens à la continuation des Prophètes.

53. (Au même. 31 décembre 1862).

Je suis heureux de renouveler à V. A. mes vœux de bonne année, vœux bien sincères et qui partent du fond du cœur. Accueillez-les, s'il vous plaît, avec m'es hommages les plus respectueux.

J'ai attendu quelques jours pour vous faire l'envoi du manuscrit de la traduction d'Ezéchiël (34 feuillets). Je craignais de leur faire faire un voyage inutile à Londres.

Je viens de recevoir la lettre de V. A. en date d'hier et non les imprimés qui y sont annoncés; je pense qu'ils me seront remis demain, sinon j'aurai soin de les réclamer.

54. (Au même. 5 janvier 1863).

Annoncé au prince que les démarches faites ici pour retrouver les feuilles mentionnées ci-dessus ont été inutiles.

55. (Au même. 11 janvier 1863).

Je viens de recevoir la caisse renfermant les 49 exemplaires de la 3^e livraison de la Bible, dont l'expédition m'avait été annoncée par la lettre de V. A., en date du 2 de ce mois. Le tout m'a été remis en parfait état de conservation.

Quant aux 12 feuilles d'impression que j'aurais dû recevoir le 31 du mois dernier, j'ai le regret d'ajouter qu'elles se font toujours désirer.

56. (A M. le Curé de Bardos. 11 janvier 1863).

La 3^e livraison de la Bible basque vient d'arriver; je m'empresse de vous l'envoyer.

Je profite de cette occasion pour répondre à l'appel que vous faites aux Basques sur la question de l'orthographe nationale.

L'usage que l'on a fait du *C* dans une foule de cas divers est sans doute bien absurde, puisqu'il nécessite une étude aussi inutile que pénible, pour apprendre l'orthographe spéciale à chaque mot, où cette lettre peut entrer, en suivant les divers modes français. C'est là une raison qui frappe les sens; mais vous avez su trouver la raison purement scientifique, argument *ad hominem* qui doit arrêter court tous ceux qui veulent parler au nom de la science. C'est en effet des racines que l'on doit partir, si l'on ne veut éviter d'écrire les mots d'une manière arbitraire et personnelle, manière qui ne réunira jamais l'adhésion de tous. Celui qui écrit *haz* doit, pour être conséquent, écrire *hazia*.

L'abolition du *Q* et du *V* est trop naturelle pour qu'elle puisse être contestée.

Quant à *Y*, je pensais comme vous, et je n'en usais pas, lorsque le prince Louis-Lucien a voulu que je l'emploie dans la liaison de deux voyelles: *anaya*, *heya*, *sagarroya*, *khuya*. Après beaucoup de réflexion, mon esprit n'est pas arrivé à une solution bien claire de la difficulté.

Pour moi, l'y était une superfétation, et toutes mes recherches ne m'ont pas convaincu du contraire. Cependant à Urrugne on dit, en faisant sentir trois syllabes, *a-i-a*, *ahia*, *be-i-a*, *behia*. Il est clair que l'on ne peut écrire ces mots comme *heia*, étable, *laia*, fourche à labourer, lesquels n'ont que deux syllabes. Mais j'estime qu'il est préférable d'admettre le tréma pour ce cas, plutôt que d'écrire *etsaya*, et puis *etsai*.

Vous voulez aussi abolir le *X*. Vous savez que je ne m'en sers pas dans la traduction de la Bible, et la raison, c'est que le basque peut se passer de cette lettre, et non point parce que *haux* ferait *hauste* sans *x*. D'après la règle étymologique, il devrait faire *hautste*; la règle euphonique s'y oppose. Voilà donc le radical écorné. Point de règle sans exception; ou mieux, entre deux règles contraires, celle d'exception l'emporte toujours sur la règle générale. C'est aussi ce qui arrive dans *Haramburu*, *Harambillet*; cette euphonie est assez générale, mais non absolue. Quand une règle s'incline devant une autre, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. C'est l'arbitraire qu'il faut combattre sans merci.

Je suis tout à fait de votre avis sur l'emploi que vous donnez aux lettres admises dans votre alphabet et vous félicite du bon coup de boutoir que vous donnez à certaines gens. Quand tous les mots basques auraient une terminaison unique, je ne sais si on

pourrait considérer cette uniformité comme un défaut dans une langue qui possède une belle déclinaison; quoi qu'il en soit, les hommes qui s'érigent en docteurs dans des matières dont l'étude leur est restée étrangère, devraient comprendre combien le silence leur siérait mieux qu'un rôle où ils prêtent à rire.

57. (A l'abbé Larre, curé à Lecumberry. 13 janvier 1863).

Je viens vous annoncer que la 3^e livraison de la Bible basque m'a été remise. Je la tiens à votre disposition et la remettrai à la personne qu'il vous plaira de me désigner. Vous y verrez hélas! que je n'ai guère profité de vos bons conseils de l'an passé, surtout en ce qui concerne les mots qui ne sont pas en usage en Labourd. C'est que mon travail ne m'appartient pas, et que je dois rester dans les limites qui m'ont été tracées.

La lettre que vous voulûtes bien m'écrire alors prouve que vous avez lu les livres basques et que cette lecture n'a pas été sans fruit pour vous. Cela révèle un goût particulier, ce goût qui produit les spécialités; et les spécialités sont si rares que leur mérite ne cesse jamais d'être apprécié. Pour en citer un exemple, la gloire modeste d'un Du Cange ne résistera-t-elle pas mieux au temps que le bruit produit de nos jours par A. Dumas, avec ses cent volumes?

Si vous aviez quelques loisirs à donner à l'étude de notre langue, je crois que je ne saurais mieux faire que de vous indiquer un de ses côtés essentiels, à peine effleuré par nos grammairiens, lesquels n'en ont pas soupçonné l'importance dans l'économie de la langue. Je veux parler de ce que l'on a diversement appelé *désinences*, terminaisons; affixes, suffixes, etc.

Faute d'étude préalable, nos bons auteurs eux-mêmes confondent parfois certaines désinences. On ne-saurait bien écrire sans posséder une claire notion de ces particules, et, pour bien traduire, il faut en avoir une connaissance approfondie.

Quelle différence y a-t-il entre *bihurkundera*, *bihurgunea*, *bihurdura*, *bihurkuntza*, *bihurpena*, *bihurraldia*, *bihurkeria*, etc.? Voilà des substantifs dont il faudrait définir la valeur intrinsèque.

Dès qu'on entre dans cet ordre de recherches, on entrevoit un horizon qu'on ne soupçonnait pas. Tous les mots, sauf les radicaux proprement dits, sont sous l'empire des désinences. Le nom verbal lui-même n'est qu'une racine à laquelle les désinences *tzea*, *tea*, donnent une appropriation nouvelle.

On a distingué ces désinences sous le nom d'affixes et de suffixes, elon qu'elles précèdent ou suivent les radicaux. Il y en a d'autres

qu'on peut appeler interfixes, parce qu'une désinence ou un cas de la déclinaison intervient entre le radical et l'affixe. Enfin, et pour tout dire, il y a trois lettres préfixes *D, N, Z*, qui apparaissent dans les formes syncopées de quelques verbes comme dans *darama, narama, zaramatza*.

Au reste, Mr l'abbé, il n'y a rien de difficile en tout cela pour un Basque. Un peu de réflexion ou d'observation, c'est tout. J'ai déjà recueilli le plus grand nombre de ces désinences; mais je n'ai pas le loisir de les coordonner, expliquer et compléter comme il faut. S'il entraît dans vos goûts de finir ce travail curieux et utile, il vous suffirait de me le marquer; je vous enverrais volontiers mon ébauche et vous mettriez au jour un côté inexploré du basque, une mine d'une richesse incomparable, que ne possède sans doute aucune autre langue, avec un tel degré de magnificence.

58. (A M. le Curé de Bardos. 20 janvier 1863).

Le titre que vous donneriez à ma traduction de la Bible, je le préférerais de beaucoup à celui que vous avez sous les yeux. Mais ne vous étonnez pas qu'il n'y soit rien changé. Ce frontispice n'est pas de moi. Si vous le comparez à la couverture imprimée de la 1^{ère} livraison, vous remarquerez une différence que je ne pus obtenir d'abord. Je ne me récriai pas sur le manque d'élégance; c'était peu à mes yeux, eu égard à l'omission du mot *saindua*. Mes réclamations n'ont produit leur effet que plusieurs années après que je les eusse faites; et je dois me tenir pour satisfait. Ce n'est pas que le prince L. Lucien ne fasse franchement et même hautement sa profession de foi catholique; il avait un autre mobile que je devine peut-être; mais en voilà assez.

L'influence d'euphonie sur l'orthographe est considérable, mon cher Curé; et bien plus elle s'impose à nous. Voici ma pensée relativement à la question euphonique.

Dans Haramburu, cet *m* se fait-il également sentir par tout le pays? Non, d'après moi; ou bien mon oreille me trompe. C'est pourquoi je ne l'emploie pas toujours, afin de me conformer au système du Prince, qui est de mettre quelquefois, ce qui se dit quelquefois. Au point de vue littéraire, ce système n'est peut-être pas bon. Au point de vue particulier du Prince, qui tient à montrer le basque tel qu'il se parle, il ne laisse pas d'être rationnel.

Dans la langue parlée, le *n* se transforme presque partout en *m* devant *b* et *p*. On dit *andarka* et *ambilka*; *hantzea* et *hampatzea*. D'après Lardizabal, c'est une règle grammaticale.

L'euphonisme veut encore, que nous écrivions *ameztoi, urrizti*, au lieu de *ametztoi, urritzi*; *uhart* et *uhalde*, au lieu de *urart* et *uralde*; *eskaldun* et *erdaldun*, au lieu de *eskaradun* et *erdaradun*; *luhartza* et *luphea*, au lieu de *lurhartza* et *lurphea*; *etchart* pour *etcheart*. On pourrait multiplier ces exemples, mais en voilà assez pour reconnaître l'empire de l'euphonie.

Ne vous étonnez pas, mon cher Curé, des quelques critiques que vous attirent vos travaux. En vérité, vous avez grand tort. Pourquoi votre assiduité à toute sorte de labeur est-elle la critique de toute espèce de nonchalance et de paresse? Soyez incorrigible, mais subissez-en gaiement les conséquences. Quelque chose que nous fassions ou que nous ne fassions pas, la critique trouve également à y redire. La consolation, pour ce petit malheur, se trouve dans la fable du Meunier, de son fils et de l'âne.

59. (Au prince L. Lucien. 28 janvier 1863).

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. six feuilles épreuves de la Bible, pages 817 à 864.

A la 1^{ère} page j'ai effacé deux changements faits par V. A., *dire* pour *dira*; j'ai cru que c'étaient des inadvertances. Mais, plus loin, je me suis aperçu que des changements analogues ont dû être opérés sur le manuscrit. Bien que cela rompe l'uniformité existant dans le reste de l'ouvrage, j'ai laissé tantôt *dira* et tantôt *dire*, parce que je ne me doute pas de la raison de ces dissemblances.

A la page 849, j'ai rétabli *simista* au lieu de *chimista*. Quand Jézabel est déchirée par des chiens, je dis *zakhurra*; quand Tobie est accompagné de son chien, je dis *chakhurra*. J'emploie, suivant les besoins, *churruta* et *zurruta*, *zilhoa* et *chiloha*, *sista* et *chichta*. En parlant d'un cheval lancé qui passe comme un éclair, je dirai *chimichta bezala*; mais je m'en garderai dans une description de haut style, ou en parlant des foudres de Dieu; car cela constituerait une faute.

60. (Au même. 19 février 1863).

Je viens de recevoir la lettre de V. A. en date du 16, et je m'empresse d'y répondre.

Quand j'ai écrit dans Jérémie *baiterarkate*, j'ai suivi la manière de ceux qui disent *baiterakharka* dans la relation singulière du régime direct; car on dit *derakar* ou *derakharka*. Mais j'aurais dû écrire *baiterakharkate*. Et en me faisant observer que *baitakharte* serait plus juste, V. A. a pleinement raison. *Erakhar* n'est pas précisément factitif pour nous, mais il signifie apporter, amener.

Era ou *ira* est une désinence suffixe peu commune. Elle cède sa place à une désinence que j'appellerai interfixe, *araz*. On dit *eragin*, faire faire; beaucoup préfèrent *eginaraz*.

L'étude de nos nombreuses désinences m'a amené à recueillir les mots dans lesquels je trouve la désinence *era*, *ira*.

Jaiki, eraiki.	Egoski, eragoski.
Egin, eragin.	Ikhusi, erakhutsi.
Eman, eraman.	Atchiki ou itchiki, eratchiki ou iritchiki.
Ikhasi, irakhatsi.	Atzarri, iratzarri.
Ekharri, erakharri.	Entzun, erantzun.
Jautsi, erautsi.	Egotzi, eragotzi.
Jauzi, erauzi.	Gan, iragan.
Jauntzi, erauntzi.	Jon, irijon.
Izeki, irazeki.	Irazi, iragazi (g. euph.).
Ibili, erabili.	Ebak, erabak.

Dans Oihenart, je trouve *ahatzi* et *erahatzi*, oublier, faire oublier.

Je ne sais s'il faut rattacher à cette même catégorie *iduk* et *iharduk*, *idok* et *ihardok*, *jaso* et *eraso*.

Devant les rapprochements qui précèdent, le doute sur la valeur primitive de la désinence *era* n'est pas possible. Toutefois, n'est-elle pas presque tombée en désuétude? J'en juge ainsi parce que nous avons quelquefois entièrement détourné de leur vrai sens les mots dans lesquels nous l'avons conservée; et que le plus souvent nous n'employons ces mots que dans un sens voisin de leur signification originelle. Par exemple, *eraiki* est, en beaucoup d'endroits, remplacé par *jaikaraz*; et cependant nous ne manquerons jamais de dire *erbia eraiki*, faire lever le lièvre. (Salaberry). *Eraiki* signifie encore ramasser de terre quelque chose qui y est tombée, faire lever du lit quelqu'un qui est couché.

Eman signifie donner; *eraman*, emporter.

Ekharri, porter; *erakharri*, apporter, amener.

Jautsi, descendre; *erautsi*, tirer vin, cidre, etc.

Atchiki, tenir; *iratchiki*, souder, faire adhérer, s'attacher.

Jauzi, sauter; *erauzi*, abattre noix, châtaignes, etc. *Irauzi* (J. Etch.), faire sauter.

Jauntzi, revêtir; *erauntzi*, ôter un vêtement.

Ibili, marcher; *erabili*, manier, faire aller et non faire marcher.

Atzarri et *iratzarri* sont confondus.

Entzun, entendre; *erantzun*, publier, reprocher.

Gan, aller; *iragan*, passer, dépasser.

Jon, aller; *irijon*, dépenser, gaspiller, dissiper.

Ebaki, couper; *erabaki*, décider, juger.

Pour ce qui est d'*edan*, *eradan*, nous avons perverti la forme du mot et restreint le sens; nous disons *edaran*, faire boire le bétail, seule signification admise.

Il y a peut-être encore quelques autres mots qui possèdent cette désinence; mais un petit nombre sans doute. Ce qui exclut l'idée d'un usage étendu de la désinence *era*, c'est que les lettres de l'alphabet, par lesquelles commencent les mots pourvus de la désinence *era*, se réduisent à six; notons encore que, parmi les exemples cités, il ne s'en trouve pas un seul dont le participe passé se termine en *u*.

Harriet (Evangiles) emploie cependant *erazagutu* et *irazagutu*; mais je ne l'ai ni vu ailleurs, ni entendu nulle part. Il est encore vrai que des auteurs guipuscoans écrivent *aztu* (*ahantzi*); mais n'est-ce pas là une variante toute locale, récente peut-être, dont il existe quelques autres exemples? On la trouve dans Larramendi: un siècle ou deux, c'est peu de chose, eu égard à l'âge du basque.

61. (Au même. 26 mars 1863).

Vous êtes surpris d'un retard qui n'est pas dans mes habitudes, pour que je n'aie pas répondu jusqu'à ce jour à la lettre que V. A. m'a écrite le 21. C'est que j'attendais, j'attendais toujours les impressions annoncées, et j'aurais voulu vous épargner du déplaisir. Je me félicite maintenant de ne m'être pas hâté. Le paquet est arrivé intact, et je m'empresse de vous l'annoncer.

Mais ce que j'y ai trouvé avec déboire, c'est qu'aux fautes de diction que j'ai commises dans l'ouvrage, viennent s'en joindre dont je ne suis pas coupable. Il y a déjà longtemps qu'on m'a reproché. d'écrire *hilabethea*, quand j'aurais dû écrire *hila*. Je n'y prêtai pas attention, attendu que je me conformais à la bonne manière de parler, en plaçant suivant les circonstances tantôt l'un et tantôt l'autre de ces termes. Je reconnais, aujourd'hui seulement, que je suis dans le tort. Et si V. A. se doute du mal que j'en éprouve, je suis persuadé. qu'elle eût voulu me l'épargner.

Ici, mes consciencieux labeurs ne sont point agréés. Peu importe; j'irai j'usqu'au bout, avec vigueur, si Dieu veut bien le permettre. J'ai terminé la traduction des petits Prophètes; il me reste à en revoir la dernière partie. Je serai donc en règle avec l'imprimeur.

62. (Au même. 31 mars 1863).

J'ai l'honneur de renvoyer à V. A. les six dernières épreuves corrigées. Au 25^e chap. d'Ezéchiël, j'ai dû refaire une phrase. Après l'avoir tournée et retournée de toute façon, je n'ai pu la rendre à ma satisfaction. Les traducteurs français n'ont pas été plus heureux que moi.

63. (Au même. 9 avril 1863).

Voici 48 feuilles de manuscrit, contenant les petits Prophètes, et conduisant au livre des Macchabées. Le bélier est enfin au pied du dernier bastion de la vieille Jérusalem.

La Bible de Plon porte, en tête des chapitres des six derniers Prophètes, des arguments dont mon livre des Concordances ne marque pas l'existence: Je n'ai pas laissé de les traduire, l'abondance ne nuisant pas en cette occurrence.

On trouve au début du livre, de Nahum, que ce prophète était Elcéseen. Les uns traduisent le mot latin par d'Elces, et d'autres par Elkesaï. Faut-il dire en basque *Elzestarra* ou *Elkesaitarra*? C'est ce que je vous prie de vouloir bien décider.

64. (Au même. 20 avril 1863).

La lettre de V. A. du 17 m'est parvenue hier avec les deux moitiés de banknotes qu'elle renfermait. Un rhume violent m'a empêché de me lever alors pour vous en accuser réception. J'ai dû suspendre tout travail pendant quelques jours; mais je vais y revenir.

Je ne m'étonne pas que V. A. désapprouve le mélange de dialectes qu'on trouve dans la traduction dite de Haraneder, laquelle doit porter le nom de l'abbé Maurice Harriet. L'auteur a voulu fusionner tous nos dialectes. La condition sociale et politique des Basques doit écarter toute idée de ce genre.

Si les premiers rois de Navarre eussent adopté le basque pour langue officielle, et qu'ils eussent tenté d'exploiter le sentiment national, peut-être bien que l'état des choses serait différent de ce qu'il est. Mais que des écrivains isolés triomphent d'une telle difficulté, il n'y faut pas songer.

65. (Au même. 15 mai 1863).

Avant-hier j'ai reçu la lettre de V. A., en date du 11, et aujourd'hui les impressions qu'elle m'annonçait. Je vais les corriger incontinent. Par leur retour, vous recevrez les trois premiers chapitres des Macchabées.

J'ai dû ralentir mon travail. Je traduis en ce moment le second livre; mais je n'espère pas l'achever pour la fin du mois. J'ai repris

mon travail régulier. Toutes les fois que j'ai voulu me hâter, j'ai reculé. La jeunesse peut se permettre bien des choses, elle est, élastique. Je dois me persuader que le temps des courses au clocher est passé pour moi.

66. (Au même. 22 mai 1863).

Je viens de mettre à la poste les six dernières feuilles épreuves, p. 913 à 960, et je joins à ma lettre six feuillets de manuscrit (609 à 614).

En commençant cet ouvrage, je croyais que je savais suffisamment le basque, et je m'aperçois que j'apprends tous les jours ce que j'ignorais. Notre grammaire est entièrement à refaire. Elle est comparable à une horloge dont les ressorts démontés et mêlés ne sont pas tous bons. On n'a pas encore saisi l'ensemble du mécanisme du langage; on ignore ses bases principales. La déclinaison est incomplète et fautive. Darrigol, qui en a mieux parlé que les autres, n'est pas lui-même à l'abri de reproche; il aurait dû supprimer et ajouter. Sur les dix qu'il présente, c'est à peine s'il y en a cinq d'incontestables.

Je regrette de ne pouvoir pas m'occuper de ces questions. Je cherche autour de moi quelqu'un qui voudrait s'adonner à l'étude de la grammaire, et mes espérances sont encore bien éloignées.

67. (Au même. 15 juin 1863).

Je pose enfin la plume sur le Nouveau Testament. J'ai l'honneur d'adresser à V. A. la traduction des Macchabées (34 feuilles, 615-648).

Le Nouveau Testament n'est pas sans offrir les plus sérieuses difficultés à tout traducteur. Faire passer le texte d'une langue à une autre est une tâche excessivement ardue. Plaise à Dieu que mon savoir-faire ne soit pas trop au-dessous de ma bonne volonté.

68. (Au même. 25 juin 1863).

Je viens de recevoir les six feuilles épreuves annoncées par la lettre de V. A. en date du 22. Je suis obligé (de Bayonne) d'aller passer quelques jours à Bardos, où je corrigerai ces épreuves. La traduction de St. Mathieu n'offre pas beaucoup de difficultés, et plusieurs sont heureusement aplanies par l'abbé M. Harriet. C'est un grand avantage de marcher dans une voie déjà tracée. On n'y a que des redressements à faire. Aussi me semble-t-il probable que la traduction des Evangélistes laissera peu à désirer.

V. A. ne se trompe certainement pas lorsqu'elle dit que la double traduction de la Bible assurera le sort de la langue basque. Mettre au jour cet ouvrage d'importance capitale, c'était un Himalaya

à renverser. Grâce à la générosité de V. A., le miracle est opéré.

Sans doute, il est extrêmement utile que les observations faites par les philologues basques soient fondues, dans une vue d'ensemble, par un critique éclairé. Mais les éléments qui existent épars ne se perdront pas, et il ne faudra pas un immense effort pour les réunir et les présenter au public, pas plus que pour améliorer le Nouveau Testament de Liçarrague, à supposer qu'il ne nous soit pas donné de terminer cette tâche. Il faut bien espérer qu'il en sera tout autrement.

69. (Au même. 12 septembre 1863).

Je suis enfin en mesure d'envoyer à V. A. vingt-sept feuilles de manuscrit, 649 à 675. Je ne suis pas malade, et néanmoins je ne puis supporter facilement le travail. Ce n'est, j'espère, qu'une éclipse momentanée.

70. (Au même. 9 octobre 1863).

J'ai reçu, avant-hier, la lettre de V. A. en date du 5, avec les moitiés de banknotes y incluses, ce dont je viens vous remercier; et aujourd'hui me sont parvenues les impressions annoncées. Je vais m'occuper incessamment de la correction des six dernières feuilles. Après quoi, je compte partir pour Bardos, dans l'espoir que le séjour de la campagne rafraîchira mon sang.

Depuis longtemps, je suis proche de la fin du 3^e Evangile, dont je revois le commencement. Je ne sais ce qui se passe dans ma tête; elle se fatigue si vite, que je me vois arrêté à tout instant. Néanmoins j'arriverai au terme avec un peu de patience.

71. (Au même. 16 octobre 1863).

Je reçois à l'instant la lettre de V. A. en date du 13, avec les secondes moitiés de banknotes y incluses, et dont je vous remercie infiniment.

J'ai l'honneur de vous faire retour des six épreuves, p. 1041 à 1092. Maurice Harriet, dans sa traduction, appelle saint Jacques *Jakes*, sans songer que ce nom n'est ainsi prononcé qu'en certaines localités, et que nulle part on ne dit *Jaun done Jakes*, mais bien *Jakobe*. Il en est à peu près de même pour saint Mathieu. En terme de liturgie on ne dit point *Mathiu*, et je pense qu'il est préférable de maintenir *Matheo*.

De crainte que l'imprimeur ne soit retardé dans son travail, je prends le parti d'envoyer à V. A. 12 feuillets de manuscrit, N^{os} 676 à 687.

Je partirai sous peu pour Bardos, où je compte mettre en pra-

tique les conseils salutaires que vous voulez bien me donner et qu'ici je ne pourrais suivre aussi facilement.

72. (Au même. 10 janvier 1864).

J'ai hâte de répondre à la lettre de V. A. en date du 6 ct, qui me parvient à l'instant. J'avais déjà depuis deux jours les feuilles de la Bible que vous m'y annoncez.

Il est un peu tard, Mgr, pour vous offrir mes souhaits de bonne année. L'ignorance où j'étais de votre adresse m'a retenu. Mais les vœux que je forme pour votre bonheur n'en souffrent pas; ils n'en sont ni moins ardents, ni moins sincères. Je vous prie de vouloir en agréer l'expression. Je le dis avec d'autant plus de cœur, que j'ai de peine de vous savoir souffrant.

Je suis de retour à Bayonne (rue de l'Evêché, 8) et j'y recevrai les envois qu'il vous conviendra de me faire. Moi-même, je tâcherai d'être en mesure d'adresser à V. A. la traduction de l'Evangile de saint Jean, avant votre retour à Londres.

Nous voici enfin aux derniers livres de la Bible. Il ne restera plus bientôt que les Actes des Apôtres et les Epîtres. Je n'ai pas rempli ma tâche dans cinq ans, ainsi que j'avais cru pouvoir en contracter l'engagement envers V. A. Ce n'est pas la bonne volonté qui m'a fait défaut; je ne me doutais pas que je ne pourrais continuer à supporter le travail sérieux, d'une manière aussi soutenue qu'alors.

Ayez la bonté de me le pardonner, en cessant de me faire une pension que je me ferais scrupule de recevoir, et que j'ai dû accepter dans un temps où j'étais entouré d'embarras. Ma reconnaissance pour toutes vos bontés vivra autant que moi. Vous m'avez retiré d'une fosse pour me placer dans un cabinet où je me livre à des travaux bien aimés; vous avez daigné m'honorer d'une bienveillance à laquelle je n'avais aucun droit. Je vous dois, Mgr, plus que je ne puis rendre. Permettez-moi du moins d'affirmer que votre attention n'est pas tombée sur un ingrat.

73. (Au même. 21 janvier 1864).

Ainsi que je l'annonçais à V. A. par ma lettre du 10 de ce mois, j'ai l'honneur de vous adresser la moitié de la traduction de l'Evangile de saint Luc et toute celle de saint Jean, 32 feuillets de manuscrit, N^{os} 693 à 724.

Ce qui me reste à traduire n'est pas précisément la partie plus facile; les épîtres exerceront ma patience; je compte les soigner d'une manière toute particulière. Je désirerais revoir le manuscrit

de l'Apocalypse,, avant qu'il soit imprimé. Mais je ne suis pas encore près de ce jour.

74. (A M. Fouquier. 23 janvier 1864).

Je n'ai pu répondre jusqu'à ce jour au désir que vous m'avez témoigné de recevoir à Paris un exemplaire de la Bible basque. Je voulais vous faire l'envoi complet des quatre livraisons publiées, et la dernière s'est faite un peu attendre ici. Je les ai remises aujourd'hui à l'agence Duclos et Cie qui fait les petits envois de ce genre par chemin de fer; vous les recevrez le 25.

Cinq années entières ont été consacrées à ce travail. La Bible basque ne devant pas, d'après les probabilités, être jamais réimprimée, aucun soin n'a été épargné pour la rendre passable. L'été prochain en verra la fin.

Je reprendrai ensuite le Dictionnaire français-basque, ouvrage plus pratique, dans lequel on trouvera une multitude de phrases, colligées par une longue observation. Contrairement à l'usage des autres populations illettrées, les Basques aiment à donner aux expressions un sens figuré. Pour cette raison, le Dictionnaire basque ne doit pas être un simple vocabulaire.

La traduction de la Bible n'est pas elle-même très-propre à faire ressortir ce côté original de notre langue, attendu qu'on exige qu'elle soit textuelle, et, comme l'on dit, *au pied de la Lettre*. Mais la Bible est le livre universel par excellence. Sans cela, j'eusse préféré donner la traduction de Télémaque, travail dont j'ai exécuté la première moitié depuis près de trente ans. C'est là qu'on eût pris une juste idée des étonnantes ressources de la langue basque.

Je conserve la 4^e livraison de l'exemplaire de la Bible, que vous voulez tenir à St. Jean de Luz. Je vous en ferai la remise à votre retour dans notre pays. Quant au prix, nous réglerons alors...

75. (Au prince Louis-Lucien. 29 janvier 1864).

J'ai mis du retard à donner connaissance à V. A. de la réception des 49 exemplaires de la 4^{ème} livraison de la Bible, en pensant que j'aurais peut-être à répondre à quelques particularités d'une lettre d'envoi. Mais les journaux ayant parlé d'un voyage que V. A. a fait en Poitou, dans ce moment-là, j'ai compris qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps.

Je reprends ma traduction, et je terminerai avec le plus grand soin, à cause de l'étude approfondie qu'exigent les Epîtres, principalement celles de St. Paul.

76. (Au même. Même jour).

Je-me suis incessamment occupé de la correction des épreuves ci-jointes, ce qui me met en état de les renvoyer plus tôt que de coutume. V. A. s'apercevra que la correction n'a pas souffert de ma célérité.

Je me trouve en meilleure passe que ces jours derniers, où mon esprit faisait le paresseux; c'est pourquoi je crains de ne pouvoir arriver à temps pour l'imprimeur. Ma traduction a peu avancé. Je continuerai à la suite celle des livres deutérocanoniques, comme le désire V. A. J'ajouterai qu'il n'est pas nécessaire' que le P. Legras fasse le voyage de Londres à Bayonne. Je suppléerai à son secours.

Et que dirai-je, Mgr, de vos autres paroles? Votre extrême bonté me couvre de confusion, et il m'est trop pénible de lui résister. Que V. A. souffre cependant qu'Esdras soit l'obole du pauvre à l'érection de l'édifice.

Toute ma préoccupation, depuis cinq ans, est de faire réussir un travail qui vous coûte tant, et dont ma langue maternelle doit seule profiter. Avant de commencer, j'avais fait le sacrifice de mon amour propre; je savais en paroles: Nemo propheta. Aussi m'a-t-on trouvé incompetent pour traiter de telles matières.

J'ai soulevé les consciences timorées par l'absence de certaines notes et de l'approbation de Rome; il en est qui croient et très-sincèrement que la lecture de ma traduction n'est pas licite. La question a été portée verbalement devant notre évêque; et Mgr Lacroix, tacticien habile, a trouvé le moyen de ne rien dire. Les critiques de ce genre ne m'émeuvent pas et je poursuis tranquillement.

77. (A. M. Larrabure, député. 8 mars 1864).

... Suivant votre désir, j'aurai soin de vous réserver un exemplaire de la Bible basque; mais le mieux sera, je crois; de vous faire la remise des livraisons brochées; car nos relieurs pourraient bien ne pas vous satisfaire. Nous-mêmes, nous les employons peu. Pour les belles reliures, nous nous adressons à Paris, et celles qui ont le plus de prix se font à Londres.

Vous avez bien raison, Monsieur, de craindre que notre belle langue disparaisse dans le mouvement de la fusion à laquelle les peuples sont invinciblement poussés par la vapeur. Avant cela, le basque a perdu beaucoup de terrain en Espagne, et néanmoins il se passera des siècles qu'il existera encore; telle est sa puissance de vitalité. On ne peut aujourd'hui contester la grande originalité qui sépare notre langue de tous les groupes connus. Pour démontrer sa supériorité, il faut faire connaître son organisme. C'est surtout

pour cette raison que le prince Louis-Lucien m'a chargé de traduire la Bible.

Il veut ensuite publier un Dictionnaire dont je réunis les éléments depuis plus de 30 ans, et que je ferai précéder d'un discours préliminaire, dans lequel les principaux caractères du basque seront rapprochés de ceux des langues classiques.

Mais, pour mener de tels travaux à bonne fin, il me faudrait sept à huit ans de santé. Et qui peut en répondre, quand on n'est déjà pas jeune? J'approchais de l'âge de M. l'abbé Larrabure, qui fut mon condisciple bien aimé. Il a été enlevé avant le temps...

Les philologues ont cru découvrir une merveille à 2000 lieues, quand ils ont pénétré le mystère du sanscrit; cet idiome est le congénère du grec et du latin; qu'ont-ils trouvé de plus? Mais ils verront encore, tout près d'eux, un système de langage d'une conception incomparablement plus vaste, et portant avec lui tous les caractères de la plus haute antiquité.

78. (A M. Erasme Lardapide. Sans date).

Un but purement scientifique, voilà l'unique cause de la traduction de la Bible en basque. Ce travail est destiné aux savants qui s'occupent aujourd'hui, en bon nombre et avec ardeur, de l'étude des langues. C'est pourquoi l'édition en est restreinte; elle compte à peine 250 exemplaires; je ne sais si elle couvrira un 5^{ème} des frais, qui sont très-considérables. Vous voyez qu'il n'y a là aucune idée de spéculation; c'est un sacrifice à la science.

Pour ce qui me regarde, il ne s'agissait ni d'expliquer, ni de commenter, ni de conclure; mais bien de traduire aussi simplement, aussi exactement que possible, en suivant partout le texte pied à pied, et en restant fidèle à la lettre, autant que faire se peut. Comment, sans cela, comparer le mécanisme des deux langues?

La Bible est le seul livre connu par tous les pays du monde. Voilà la raison pour laquelle elle m'a été donnée à traduire. Toutes les fois que je n'ai pas rendu le texte d'une manière très-précise, c'est: ou que la chose n'était pas possible, ou que je n'ai pas eu le talent nécessaire. J'ai fait de mon mieux, sans la présomption d'être arrivé à la perfection.

Vous voyez, mon cher M. Lardapide, que les versets 18 et 19 du 22^e chapitre de l'Apocalypse sont justement ceux qui ont fourni la règle de ce travail. Vous en serez convaincu par les 4 premières livraisons que je vous envoie. Je les reprendrai du reste, si elles ne vous conviennent pas.

Quant au fond des questions historiques, politiques, sociales et dogmatiques, que renferme la Bible, j'ai eu chaque jour, depuis cinq ans, occasion d'y réfléchir, et le matin et le soir, que j'étudie les travaux les plus divers des commentateurs de toutes les nations et de toutes les croyances. J'ai vu que les rares incrédules, qui se sont hasardés sur ce terrain, ont fait preuve d'inconsistance; ils se sont montrés bien faibles; ils ont pu railler, pauvre mérite devant le jugement.

Il y a peu de jours, M. Renan, qui s'était donné quelque renom de savant, a attiré les regards sur lui; et quand on a examiné 'son bagage scientifique, on y a trouvé l'ignorance à côté d'une présomption ridicule. Les annales des sciences ne présentent pas l'exemple d'un fiasco aussi mirobolant. Renan a pris ses arguments aux rationalistes allemands qui, à défaut de foi, ayant au moins une certaine dose de science, se sont fâchés d'être sottement travestis par un contrefacteur maladroit. Aussi l'ont-ils flagellé à merci.

Pour moi, j'ai presque autant d'éloignement pour le bigotisme que pour le fanatisme; je me contente de garder avec simplicité la foi de mes pères et de la suivre sans respect humain...

La traduction de la Bible est un travail sérieux: les explications dont elle sera suivie prouveront je l'espère avec évidence la supériorité du basque sur les langues grecque, latine et sanscrite, leur sœur, autour de laquelle on fait aujourd'hui grand bruit. Les philologues seront pris par les arguments mêmes qu'ils mettent en avant pour vanter ces langues, et si on leur démontre qu'un système incomparablement plus vaste et plus beau constitue notre vieille langue, il faudra bien convenir de la vérité. Nous en arriverons là...

79. (A. M. de Charencey. 22 avril 1864).

En vous remerciant de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre travail sur le basque et sur les langues de l'Oural, je viens vous prier d'agréer le *Liburu ederra*, un petit livre que j'écrivis il y a quelques années. Je lirai le vôtre avec intérêt et attention.

Je regrette que vous n'avez pas eu à votre disposition des documents propres à vous montrer le basque sous son jour vrai. Ce qui a été publié à ce sujet est très incomplet. Comment saisir donc le caractère et la physionomie générale de notre langue? La précision et la régularité de ses procédés est telle que je serais surpris de rencontrer une autre langue, aussi fidèle aux lois qu'elle s'est données.

Il est étrange que l'on reproche au basque la domination de sa déclinaison sur les mots. Les particules informes et dépourvues

de radicaux que l'on nomme conjonctions, prépositions, etc., constituent-elles donc un mérite sous le point de vue de la structure d'une langue? Ne sont-ce pas là plutôt des créations telles que des excroissances, dénuées de types, mais nécessitées par des pertes antérieures ou par des dérivations aux règles des langues mères? Je suis de ceux qui croient à la révélation de la parole, et j'en conclus que Dieu inspira à notre premier père une langue régulière, et non pas un jargon. Aussi, quand je vois la multitude de nos termes conjonctifs, prépositifs, etc., soumis à la déclinaison, je reconnais en cela un ordre émanant des lois de la nature. Il y a donc quelque chose de remarquable dans le basque, la puissance de sa déclinaison et de son verbe; c'est par là qu'il excelle.

Continuez, Monsieur, vos études sur notre langue, nous les suivrons avec le plus vif intérêt; quand vous rencontrerez quelque difficulté, ou si quelque explication vous devient nécessaire, vous nous trouverez toujours disposé à vous seconder dans vos recherches.

80. (Au prince Louis-Lucien. 2 juin 1864).

Voici la traduction de l'Épître aux Romains. Le paquet n'est pas lourd, mais je l'ai trouvé pesant. Je serai heureux si mon travail vous satisfait.

81. (Au même. 27 juin 1864).

Je m'empresse de répondre à la lettre de V. A. en date du 25, que je reçois à l'instant, avec deux moitiés de banknotes. Les impressions arriveront je suppose demain. Si elles ne me parvenaient pas, j'aurai soin de vous en informer.

Mon empressement vient de ce qu'ayant ma famille à Hasparren, je vais l'aller chercher et là j'aurai les renseignements les plus exacts sur la question des communes -basques, par le corps des missionnaires qui évangélisent ces quartiers. Je crois que tous les villages nommés par V. A. parlent le béarnais, à l'exception de l'Hôpital. Mais je pourrai bientôt vous dire 12 chose d'une manière certaine.

Quant au progrès de la Bible, je ne désespère pas d'amener mon travail à bonne fin pour le 1^{er} décembre. Quant au présent, à moins de cas imprévu, je fournirai le manuscrit nécessaire à l'imprimeur, pour le 1^{er} août.

Les journaux nous ont fait espérer que V. A. assisterait à la réunion des juntes, qui aura lieu prochainement. C'était un bonheur pour nous. Votre dernière lettre me laisse plus de crainte que d'espérance...

82. (Au même. 1^{er} octobre 1864).

Les chaleurs et l'exposition franco-espagnole font mon désespoir. En vérité, il est temps que tout cela finisse. La traduction du Nouveau Testament est terminée; mais les importuns ne me laissent pas transcrire mon travail. J'en suis à ne pouvoir achever saint Paul. Je mets aujourd'hui à la poste les épreuves, pages 1217 à 1264.

V. A. recevra séparément une traduction de la Bulle papale sur la définition du dogme de l'Immaculée Conception, brochure tirée à 80 exemplaires seulement. Ce travail est de l'abbé Jaurrette, aumônier du Séminaire de Larressore, auteur de divers ouvrages basques, parmi lesquels un Mois de Marie, une Paraphrase du Salve Regina, une Dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. C'est lui qui, le premier, a frappé sur les vieilles orthographes. Il fut d'abord accablé par les routiniers. Aujourd'hui il triompherait, s'il n'était d'une grande humilité et d'une douceur d'agneau.

Le concours de poésie, continuant à suivre la voie où il a marché jusqu'à présent, c'en sera fait des errements anciens.

Je joins à cet envoi, comme objets curieux, deux exemplaires d'une carte de marchand, la première que le Pays Basque ait vue en sa langue.

83. (Au même. 12 octobre 1864).

L'abbé Jaurrette n'a pas mis en vente sa traduction de la Bulle sur la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Dès lors, je me bornerai à le remercier au nom de V. A.

Le dialecte qu'il parle est celui de Cambo. La forme dira est la vraie forme labourdine, et ce n'est qu'avec quelque peine que j'ai pu m'astreindre moi-même à écrire dire, quand je me suis aperçu, en traduisant Jérémie je crois, que vous préférez cette forme, usitée sur la côte du Labourd.

Testament berriaren eta Bible guziaren akhabantza est parfaitement dit. *Oro* ne saurait être employé dans ce cas.

Je n'ai pu avancer, autant que je l'espérais, la fin de mon travail. J'ai l'honneur d'adresser à V. A. les dernières Epîtres de saint Paul; mais il est de toute impossibilité que je puisse envoyer, pour la fin du mois, le second tiers de ce qui me reste à faire. La transcription me coûte autant de peine et de temps que la traduction première.

Les Epîtres offrent des difficultés exceptionnelles. Je mets tous mes soins à les surmonter; si je ne réussis pas mieux, c'est que la chose est au-dessus de mes forces.

84. (Au même. 29 octobre 1864).

Me voici en mesure d'adresser à V. A. la fin des Epîtres. Si je n'ai pas réussi dans ma traduction, je n'aurai pas du moins à me reprocher de n'y avoir pas mis mes soins.

Ce qui me reste à faire n'est pas long. Je serai heureux de venir à bout d'un travail qui coûte tant de peines et d'argent à V. A. et que, pour cette raison, je n'aurais pas voulu laisser inachevé. Grâce à Dieu, la cause est gagnée.

85. (Au même. 8 novembre 1864).

Voici les huit premiers chapitres de l'Apocalypse. Ce n'est pas le défaut de bonne volonté qui me fait traîner en longueur: c'est la différence très-grande qui existe entre les diverses parties de la Bible; puis la fatigue, les importuns, les dérangements, etc. Malgré tout, nous touchons au but.

L'accueil que mon travail peut recevoir ici et ailleurs m'inquiète peu, Mgr. Je suis un simple pionnier; et en cette qualité, je n'ai droit qu'au labeur, au délaissement et à la critique. Si, parmi les imperfections de mes travaux, il se trouve quelque chose de bon, il ne pourra m'être attribué à grand mérite. Je n'ignore rien de cela. Le sort commun ne m'effraie point. Ce n'est ni pour quelque éloge, ni pour quelque argent que veille le vrai pionnier de la science...

Mes idées sur la langue basque sont assez peu conformes à ce que j'en lis dans les livres. Par exemple, je ne crois pas à l'existence du verbe comme à une des parties du discours (classification paradoxale et fautive), le verbe est une forme, une dans chacune de ses évolutions; ce n'est pas un mot comme un substantif ou un nom quelconque.

Après l'achèvement de la Bible, je devrais écrire mon thème préliminaire du Dictionnaire basque. Si 'je réussis dans mon projet, je soumettrai à V. A. ce nouveau travail. Je regrette de n'être pas placé à côté d'une grande bibliothèque, mais ce n'est pas essentiel.

86. (Au même. 30 novembre 1864).

Ainsi que me l'annonçait la lettre de V. A. en date du 21 ct, les six dernières feuilles tirées me sont parvenues. J'ai l'honneur de vous renvoyer les six dernières feuilles épreuves qui les suivent, et je travaille à force pour terminer l'ouvrage le plus tôt possible.

Le compliment que V. A. veut bien adresser à ma traduction, je le reçois, Mgr, comme un témoignage auquel j'attache un haut prix. Après avoir pâli six années entières sur un ouvrage, ce n'est pas une légère consolation d'entendre que celui qui s'est généreusement chargé de tous les frais, n'est pas mécontent du travail fait

en vue de lui être agréable. A ce titre, Mgr, je vous remercie de tout mon cœur de votre bonne parole.

La traduction de la Bible n'aurait sans doute rien perdu à être imprimée après son entier achèvement. Mais combien ne se perd-t-il pas de beaux travaux, quand ils sont de longue haleine, et qu'on veut les parachever avant d'en commencer l'impression? Voilà où les Congrégations religieuses gardent un immense avantage sur les hommes du monde.

Je n'ai jamais relu ma traduction après son tirage définitif. Mais, dans les retours partiels que j'ai dû y faire, j'ai rencontré quelques fautes de typographie. Je les ai annotées et en enverrai le relevé avec la fin du manuscrit.

87. (Au même. 19 décembre 1864).

Je suis heureux de pouvoir adresser à V. A. les dernières lignes de la Bible. EXEGISTI MONUMENTUM, dirai-je; car d'autres que moi eussent pu s'acquitter de ma part de labeur, mais quel autre se fût jamais chargé de votre double part de soins et de dépenses? C'est donc grâce à votre noble amour de la science, que la vieille langue des Cantabres se trouvera reproduite dans le livre par excellence que les siècles vénèrent.

Je joins à mon envoi une note *d'errata* précédés de quelques lignes, remplaçant celles que la Vulgate porte en tête des livres non canoniques. Si la Vulgate agit par esprit de conservation, la traduction basque a pour motif de rendre la Vulgate et ses appendices au complet. Je l'ai dit en peu de mots sur une feuille séparée, afin que V. A. s'en serve, si elle le juge convenable.

88. (Au même. 15 janvier 1865).

Votre lettre du 12 me rend confus. Dieu m'est témoin que je ne pensais pour moi à aucune sorte d'emploi, quand j'ai vu que je pouvais donner une position à un petit parent, négligé par ses proches...

Il m'est difficile, Mgr, de vous exprimer le sentiment qui m'a accablé devant votre demande de 30 exemplaires de la Bible. J'aurais voulu résister à votre bonté; permettez-moi de me plaindre de l'impuissance que vous imposez contre vos bienfaits.

D'une autre part, j'éprouvais des regrets pour mon pays et le progrès de la langue auquel je travaille depuis si longtemps. J'ai donné un certain nombre d'exemplaires; et après les personnes qui ont souscrit à l'ouvrage, il ne reste que 29 exemplaires qu'un commissionnaire du chemin de fer a pris avec votre adresse...

89. (Au même. 19 janvier 1865).

... Mon projet était d'achever le Dictionnaire français-basque arrêté à la lettre P. Mais je pensais qu'il devait être précédé d'un discours préliminaire, dont je possède les matériaux à coordonner.

Sujets: De l'origine des Basques, d'après l'histoire. Coup d'œil philologique. Alphabet. Désinences. Déclinaison. Verbe. Euphonisme. Syntaxe.

Dans ce cadre peuvent entrer, je crois, toutes les observations que j'ai rassemblées en divers temps et en divers lieux. Une partie importante et tout à fait neuve, c'est celle qui traite des désinences. Pour la déclinaison, il me semble l'avoir mieux comprise qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Quant au verbe, je me borne à des remarques; de même pour la syntaxe.

Je me proposais d'écrire chaque article dans un cahier séparé, que je voulais lire à diverses personnes, afin de recueillir leurs avis. Dès que j'ai eu terminé la Bible, j'ai travaillé à l'article *orthographe*, qui est fini.

J'en étais là, quand la lettre de V. A. m'est parvenue. Ma coopération, Mgr, vous est acquise sans condition. Mais ici j'éprouve un embarras. Jamais je ne serais parvenu à faire la Bible basque ni aussi vite, ni d'une manière satisfaisante, sans le secours du Dictionnaire.

Je dis plus: si l'on me demandait de recommencer le travail sans communication de celui qui existe, non plus que du Dictionnaire, je ne me hasarderais pas à l'entreprendre. Ce Dictionnaire est l'arsenal où j'ai réuni toutes mes armes, c'est à dire les diverses manières de s'exprimer en basque, notées à mesure que la conversation et la lecture en rappelait à mon esprit. En le perdant, je perdrais les ressources accumulées depuis mon jeune âge. Il ne me resterait plus un mot de mes recherches pour moyen de travail.

Par exemple, mon intention était de varier mes occupations, en traduisant chaque jour quelques versets de l'Imitation de J.-C., le livre le plus estimé après la Bible. Le Dictionnaire n'étant ni imprimé, ni entre mes mains, je serais comme l'oiseau qui a une aile cassée. Voilà, Mgr, la difficulté dans laquelle je me trouve embarrassé. Je voudrais bien y trouver une solution, et n'ose en proposer aucune, parce que je n'en vois pas de facile pratique...

90. (Au même. 29 janvier 1865).

... Suivant votre intention, je tirerai une copie de mon Dictionnaire. L'original est écrit très-nettement... Mon premier envoi comprendrait les lettres *a, b, c...*

91. (A M. le Ministre de l'Instruction publique. 8 février 1865).

La lettre de V. E. du 4^{me} demande si les 4 livraisons publiées de la Bible basque seront suivies d'une ou plusieurs autres, et quel est le prix de chaque livraison.

L'ouvrage complet aura 5 livraisons, du prix de 10 francs chacune. Dans la dernière entrent l'oraison de Manassès, et les 3^e et 4^e livres d'Esdras, qui suivent ordinairement la Vulgate, sans en faire partie. Le tirage définitif est fait, sauf pour les 8 dernières feuilles, dont je renvoie aujourd'hui les épreuves corrigées; en sorte que ce long travail est enfin arrivé à son terme.

92. (Au prince Louis-Lucien. 8 février 1865).

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. les huit dernières feuilles épreuves de la Bible basque. Que de fois n'ai-je pas soupiré après ce moment; et aujourd'hui, au lieu de la joie, j'éprouve ce sentiment de regret du prisonnier libéré, jetant un dernier regard aux lieux où il a souffert. Telle est l'humanité, qui ne sait pas jouir de la possession de ce qu'elle a le plus désiré. C'est sans doute qu'elle se livre à des vœux trop ardents.

Je reçois à l'instant une lettre du ministère, demandant si les livraisons parues seront suivies d'une ou plusieurs autres, et quel en est le prix. Je réponds que la 5^{ème} et dernière livraison est tirée en grande partie; je renvoie aujourd'hui même les épreuves corrigées des dernières feuilles; et que chaque livraison est du prix de 10 francs.

93. (Au même. 16 février 1865).

L'étonnement et la récompense me débordent. Pouvoir montrer tous les jours la marque d'une bienveillance qui m'honore mille fois plus que tout ce dont je suis capable, me rappeler sans cesse les circonstances qui rehaussent le prix de cette distinction, repasser dans l'esprit l'extrême délicatesse et les attentions insignes dont il vous a plu d'entourer cette grâce, c'était là, Mgr, beaucoup plus qu'il ne m'était donné d'espérer.

Avec la meilleure bonne volonté, je ne pouvais m'attribuer assez de mérite pour aspirer à tant de faveur. Et cependant une illusion n'était pas née, que la réalité est venue m'atteindre, car je suis atteint. Toutes les fibres de mon cœur tressaillent, et je me croirais bien indigne, si le souvenir de vos bienfaits souffrait jamais en moi l'ombre la plus légère.

Que cette croix (de la Légion d'Honneur) que vous me recommandez, Mgr, de garder en mémoire de V. A. ne se sépare de moi qu'avec la vie! qu'elle me rappelle chaque jour le prince bon et géné-

reux qui a daigné me recueillir au bord d'un havre ignoré, pour m'approcher de sa personne et me combler de bien...

94. (Au Ministre de l'Instruction publique. 17 février 1865).

Veillez bien me permettre d'offrir à V. E. le témoignage de ma vive gratitude pour la haute distinction que vous avez appelée sur moi, en proposant à S. M. l'Empereur, mon admission dans la Légion d'Honneur.

S. A. Mgr le prince Louis-Lucien ne m'a pas laissé ignorer que c'est à la protection éclairée et à la sollicitude dont vous entourez les Lettres que je suis redevable de cette faveur insigne.

Obscur travailleur, je ne pensais pas mériter votre attention. Je ne suis que plus reconnaissant envers V. E. de ce qu'il lui a plu de faire pour moi.

95. (Au Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. 11 mars 1865).

Conformément à la lettre de M. le secrétaire général, en date du 1^{er}, j'ai l'honneur d'adresser à V. E.:

1.^o, une copie de mon acte de naissance.

2.^o, un résumé de mes services dans la douane.

3.^o, le procès-verbal d'individualité qui m'a été délivré par le maire de Bayonne.

Je ne puis joindre à ces pièces la lettre d'avis de S. E. le Ministre de l'Instruction publique, attendu qu'il ne m'en est point parvenu.

M. Darricau, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Bayonne rue du Gouvernement, acceptera, si vous voulez bien la lui accorder, votre délégation pour ma réception en qualité de membre de l'ordre.

95 bis. (A MM. Barbou frères à Limoges. 11 avril 1865).

Il est vrai que depuis bien longtemps, et à mon grand regret, j'ai laissé chez vous 500 volumes du *Liburu ederra*. Ma vie a subi de grands changements; accablé de travail, j'ai été forcé de négliger quelques intérêts et il m'a été impossible de m'occuper de mon livre. Je ne prévois même pas que je puisse encore en tirer parti, attendu que le colportage a cessé ici d'une manière absolue. Je vous serai donc infiniment obligé de le remettre au chemin de fer...

96. (Au prince Louis-Lucien. 13 avril 1865).

Je n'osais écrire à V. A., m'étant imaginé que l'imprimeur anglais achèverait plus tôt sa besogne. J'étais pris de la crainte que l'état de votre santé ne fût peut-être une cause d'empêchement.

J'ai donc été tout heureux de recevoir hier la lettre de V. A. en date du 10; et aujourd'hui les dernières feuilles de la Bible me sont parvenues.

C'est fort à propos que j'ai terminé cette traduction; car j'ai ensuite été assailli par des soucis bien différents...

97. (Au Ministre de l'Instruction publique. 20 avril 1865).

S. A. Mgr le prince Louis-Lucien m'a fait connaître que, sur son ordre, ont été expédiés au département du Ministère de l'Instruction publique 28 exemplaires de la 5^{ème} et dernière livraison de la Traduction basque de la Bible.

En conséquence des dispositions de la lettre de V. E. du mois de février, j'ai l'honneur de vous adresser, en triple expédition, un mémoire dont le montant s'élève à 280 francs.

98. (Au prince Louis-Lucien. 4 mai 1865).

V. A. doit être surprise de ce que je ne lui aie pas encore accusé réception des 20 dernières livraisons de la Bible. C'est qu'en effet elles ne m'étaient point parvenues et que, par suite du mauvais caprice d'un employé de chemin de fer, elles ont failli se perdre. Un heureux hasard m'a fait soupçonner leur arrivée à Bayonne et aujourd'hui tout est réparé.

Mon travail avance lentement...

99. (Au même. 15 mai 1865).

Je vois que la copie du Dictionnaire m'entraînerait à trop de longueur, surtout si je considère que l'achèvement du travail sera lent. Rien ne fatigue tant l'esprit que l'appréciation de la valeur des mots entre deux langues dont les expressions diffèrent souvent de portée. Je renonce donc à cette transcription, et je remets trois volumes du Dictionnaire à un de mes parents qui part pour Paris et qui y cherchera le moyen de les faire parvenir à V. A....

100. (A M. Larrabure. 23 mai 1865).

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré sous la date du 16 de ce mois. Je vous remercie infiniment de tout ce qu'elle contient d'obligeant et de flatteur pour moi. Si je me suis donné quelque peine, ma récompense est surabondante.

Je regrette fort la réponse de M. le Ministre de l'Instruction publique à votre demande. La Bible basque est-elle donc mieux placée dans les bibliothèques des Flandres et de la Lorraine que dans celles de Bayonne et de Pau? Mais mon regret n'est pas sans une satisfaction, celle de voir l'intérêt qui vous anime quand il s'agit du pays: c'est bien là le sentiment qui vous a inspiré la pensée de

suppléer, autant qu'il est en vous, au refus du Ministère. Ce sentiment me donne la confiance que vous voudrez, bien favoriser de votre accueil un Bayonnais de mérite, qui désire vous être présenté.

M. Paul Laborde a visité non en touriste, mais en explorateur et en homme d'affaires, toute l'Europe centrale. Ayant consacré une douzaine d'années à cette étude, il a rapporté de ses voyages des idées dont l'application dans notre pays peut exercer une influence précieuse. Le désir de M. Laborde est de soumettre ses plans à vos lumières et à votre expérience. Ici les hommes d'initiative font entièrement défaut.

Il serait donc-heureux que, sous l'impulsion de votre bon conseil, une intelligence de la valeur de celle de M. Laborde s'employât au service de nos contrées.

101. (A M. Antoine d'Abbadie. 7 juillet 1865).

Ignorant jusqu'à ce moment votre retour à Aragorry, je ne me suis pas inquiété d'y envoyer en votre absence l'exemplaire de la Bible basque, que vous réservait ma reconnaissance pour toutes vos bontés envers moi. C'est peu, mais j'espère que vous l'agréez comme l'expression de ma sincère gratitude.

Maintenant, je vais peu à peu terminer le Dictionnaire basque, qui fera diversion aux chiffres; car je me suis associé à un commerce de fers et autres métaux. Nécessités de la vie!

Le prince Louis-Lucien m'avait demandé mon travail pour le fondre dans un ouvrage de même nature, mais plus considérable, puisqu'il embrassera toutes les provinces basques. Il m'a donné trois ans pour achever le mien; j'espère n'avoir pas besoin de tout ce délai.

Je chercherai une main sûre pour vous faire tenir la Bible et un exemplaire du Nouveau Testament (édition de 1828), que vous avez bien voulu me prêter.

102. (Au prince Louis-Lucien. 26 septembre 1865).

Au retour d'une excursion hors de Bayonne, j'ai reçu la lettre dont V. A. m'a honoré sous la date du 6. J'ai appris en même temps la mort du prince Joseph et le voyage de V. A. en Italie. Cette raison a retardé ma réponse durant quelques jours. J'espère, Mgr, que votre santé se sera bien remise de la secousse qu'elle a éprouvée dans le Devonshire. Tel est mon vœu le plus ardent.

Ici, nous avons un bon nombre d'Espagnols que retient la peur du choléra; ils s'enquièrent sans cesse de la marche de cette maladie dans leur pays, et ils causent ainsi quelque inquiétude. Aussi chacun

souhaite-t-il un prompt hiver. Sans la présence de l'Empereur dans notre pays, les fausses rumeurs ne tarderaient pas à nous envahir. Je pense que, quoiqu'en aient dit les journaux, l'Empereur a été moins flatté de l'accueil des Espagnols, qu'Isabelle de celui des Français. Notre cordialité a été franche et sans arrière-pensée. Là-bas, c'était une bigarrure. En Espagne, on trouve des individus sincères; les partis ne le sont pas. Misère, impuissance, incapacité, cupidité, mauvais instincts, instincts conservateurs, religion, irréligion, tout s'y confond dans un affreux pêle-mêle. Les masses sont inertes, et dans l'apathie le champ libre à des minorités plus ambitieuses que capables, plus passionnées que patriotes.

V. A. me demande des nouvelles de la suite du Dictionnaire français-basque. Hélas! Mgr, mon œuvre n'est que trop négligée en ce moment. Je me suis laissé entraîner à l'établissement d'une maison de commerce pour laquelle on avait besoin de mon concours; il me tarde d'en avoir fini, et de reprendre mes chers travaux. Cette situation a donné naissance à une circulaire basque, que je mets à la poste, pour votre collection au complet.

M. d'Abbadie était hier ici, en retour des eaux de Dax; il est allé auparavant à Bagnères de Bigorre, demandant au ciel et à la terre de le guérir d'une attaque de rhumatisme, qu'il ne peut encore vaincre. L'état aigu persiste depuis le mois de juin. C'est bien long.

103. (Au même. 28 décembre 1865).

... Je continue petit à petit à mettre au net la dernière partie de mon Dictionnaire. Je suis assez malheureux pour n'y pouvoir travailler que de jour; mais la persévérance vient à bout de tout.

104. (Au même. 14 février 1866).

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli trois réponses qui m'ont été envoyées d'Urt, Urcuit et La Honce, à mes questions sur la langue basque.

A Urt, 37 familles parlent la langue basque. V. A. voudra bien remarquer que c'est principalement au quartier de la place qu'on les rencontre. Or, je sais d'une manière très-certaine que le gascon y est le langage usuel, et le plus ou moins de connaissance qu'on y peut avoir de la langue basque ne saurait changer la classification de cette population gasconne. Les autres habitants basques, ou sachant le basque, sont éparpillés sur toute l'étendue de la commune; donc point de hameau qui ne soit pas gascon.

J'infère des lettres des curés d'Urcuit et de La Honce, que le premier de ces deux villages est un peu plus mixain que le second.

A Urcuit, on dira par exemple *erorten*; dans l'autre, *erortzen*. La forme respectueuse est en usage dans le premier, et non dans le second.

Ce qui, au premier abord, paraît remarquable dans la lettre du curé de La Honce, c'est la prononciation en *ija*. Mais V. A. doit se souvenir que, lorsqu'elle posa cette question au cordonnier interrogé à Mouguerre, *mendija* l'emporta sur *mendia*. Mais cette différence dans la prononciation est à peine perceptible à Mouguerre. Je pense qu'il en est de même à La Honce, et je suppose que c'est par ce motif que le curé d'Urcuit n'en fait, pour sa part, l'objet d'aucune remarque. Il est possible toutefois que ce *ija* n'existe pas plus à Urcuit qu'à Briscous, commune limitrophe.

Le curé d'Urcuit accuse une distinction entre *argizagia* et *argizaita*. Je présume qu'elle est plus apparente que réelle. Ainsi, à Hélette, on vous a dit qu'en parlant des phases de la lune, on appelle cet astre *ilhargia*, tandis que le, nom commun est *argizaria*. Il y a deux noms pour la même chose; voilà tout.

La différence entre *zango sagarra* d'une part et *bermatzokia* provient de ce que le curé de La Honce a considéré le mot jambe sous un rapport autre que son confrère d'Urcuit. En Basse-Navarre, ce mot signifie gras de la jambe. Il semblerait qu'à Urcuit on prend la partie pour le tout: *bermatzokia* est proprement le coup de pied tout comme *lephotzaki* (*t* euphonique) est le cou de l'homme.

Le curé d'Urcuit dit que *zu lehena* signifie cousin issu de germain. Ne se trompe-t-il pas? *Zu* est une forme raccourcie de *kuzu* ou *guzu* (cousin), employé à Bardos, tout comme *gazama*, marraine (en B.-N.) est une abréviation d'*ugazama*. *Zu lehena* ou *kuzu lehena* devrait signifier cousin germain.

Le même curé parle du substantif verbal *hikatzia*, usité tout aussi bien à Briscous, Bardos, etc. Il faut se souvenir que les Gascons voisins emploient aussi ce mot en leur patois.

V. A. fera une dernière remarque à l'occasion des lettres des deux curés. Elles montrent combien il serait facile de généraliser l'usage d'une orthographe rationnelle, pour peu que l'on continuât à la faire circuler dans le pays. Les prétendues répugnances dont on a peur sont moins réelles qu'on ne suppose.

C'est pourquoi je suis bien aise que V. A. voulût bien faire ses observations sur mon orthographe et en faire la critique. Je publierai ce travail sous ma propre responsabilité.

105. (Au même. Sans date).

Le lettre de V. A. du 18 de ce mois a été pour nous une grande

satisfaction. Nous craignons un contrecoup des intempéries et des misères bravement supportées dans les, montagnes neigeuses de Navarre, mais dont l'effet pouvait être tardif...

Je donnerai à V. A. des renseignements très-positifs sur Sare, St. Pée et Amespétou. Je ne m'arrêterai pas au dire d'une et de deux personnes; le nombre seul fait autorité.

Je ne me rapporterai donc pas aux affirmations isolées. Si je dois préjuger du résultat final, à Amespétou la majorité sera en *niz*, chez les jeunes aussi bien que chez les vieux, et la minorité en *naiz*; à Sare et Aïnhua, on dira *gaa* et *zaa*. C'est sous bénéfice d'inventaire.

Je suis désolé, Mgr, de ne pouvoir pas faire une réponse catégorique, à la question du Dictionnaire. Les lettres de V. A. sont rangées, année par année, dans une boîte, jusqu'en 1866 et je ne sais où j'ai mis celles qui suivent. Cela paraît étrange...

106. (Au même. 24 mai 1866).

Me voici de retour de la frontière. J'ai parcouru à cheval Souraïde, St. Pée, Sare et Aïnhua.

J'ai acquis la conviction: 1.^o, qu'un Basque, fût-il un paysan illettré, quand on le questionne sur la manière de parler, répond par ce qu'il croit être le mieux: 2.^o, que souvent il confond les tournures des voisins, qu'il est habitué à entendre, avec celles de la localité même. Ce ne sont pas les dialectes qu'il confond, ce sont les nuances des lieux de transition.

V. A. peut dire sans crainte que Sare, Zugarramurdi, Aïnhua et Urdach ont *zara*, qu'ils prononcent *zaa*. Il m'a paru que les Espagnols font sentir délicatement le *r*. Ils ne disent pas *zinduen*, mais bien *zinuen*. A St. Pée même, *zinduen* est dit par la grande majorité, surtout au village, et depuis là d'une manière exclusive dans les parties qui se rapprochent de St. Jean de Luz et d'Ascain; tandis que, du côté de Sare, j'ai entendu *zinuen*.

Notez, Mgr, que j'ai très-peu interrogé, et encore à la dernière extrémité, quand je ne réussissais pas autrement. Pour ce qui est d'Amespétou, je l'ai vu de mes yeux et j'ai trouvé qu'il faut prendre le milieu entre les affirmations exagérées du curé de Ciboure et les premières informations données par Urruti. Il est vrai que des mariages ont introduit à Amespétou quelque chose du dialecte de St. Pée dans la jeune génération, d'une manière plus marquée, chez les filles que chez les garçons. Il y a des filles qui parlent presque comme à St. Pée.

J'ai rencontré Urruti lui-même et j'ai conversé avec lui en me gardant de lui manifester mon but. C'est à peine si, de loin en loin, il employait une prononciation et un terme qui n'appartinsent pas au dialecte en *niz*, qui est le dominant.

Que pronostiquer pour l'avenir? Amespetou est un vallon boisé entremêlé de champs et de 8 à 10 habitations éparpillées. Leur petit nombre fait que les mariages se contractent au dehors. Des personnes qui disent *naiz*, les unes s'en iront; et d'où viendront celles qui seront amenées par les mariages? Tout dépendra de là. Dans l'état actuel, le dialecte de l'endroit est en *niz*, avec une minorité en *naiz*. Voilà, Mgr, l'exacte vérité.

J'ai livré à l'impression les premières pages de la Déclinaison basque dont je retarde l'annonce. Faut-il que je revienne sur la question du pronom démonstratif et dise qu'en France c'est V. A. qui a le premier fait connaître l'identité de ce pronom et de la déclinaison définie du substantif, et qu'en Espagne Larramendi en a parlé dans sa grammaire? J'agirai comme il paraîtra bon à V. A. que je fasse. Je ne connaissais pas le passage de Larramendi; j'ai eu tort d'avoir oublié le vôtre; mais enfin je confesse mon péché et attendrai votre avis à ce sujet.

107. (A. M. de Charencey. 24 mai 1860).

Au retour d'une pérégrination sur la frontière, je trouve chez moi votre bienveillante lettre du 19 et je me hâte d'y répondre...

Dans *nizala*, *la* est un des affixes qui font partie du composé *verbisant* et représente *que: je vous dis que je suis*, *nizala*. Le premier *a* est euphonique, employé pour éviter le son antipathique *nizla*. Ailleurs on met un *e*, *nizela*. Dans le dialecte souletin, on change, au singulier, le *r* du directif (vers) en *l*. Il n'y a pas de mouvement dans *nizala*, par conséquent point de directif.

Une désinence déclinaison ne peut se joindre qu'à un nom indéfini. *Nizala* a ce caractère quand il reçoit le partitif *ik* (*rik* après une voyelle).

Jamais, je le répète, un signe déclinaison ne saurait adhérer à un autre déclinaison. Ainsi, dans *nizalakoz*, il y a un second affixe, *ko*, formant un nom adjectif, qui parcourt la déclinaison entière *ko*, *koren*, *kori*, *koz*, *koya*, etc., du mode indéfini; à la suite vient le défini *koa*, *koaren*, etc.

Si vous faites, Monsieur, une seconde édition de votre livre, vous serez amené à un travail de refonte un peu long. Je ne pourrais pas indiquer ici, sommairement même, les points à examiner. Pour

vous en donner une simple idée, je prends la seconde partie de votre livre, et je ne vois aucune affinité, entre *no* et *nor* (p. 59). *No* est la finale de *dino*, contracté avec un autre mot: *oraino*, pour *orai dino*.

Le mot *geya*, matière à faire quelque chose, ne doit pas être confondu avec *gabea*, absence de chose. *Ezkongei* signifie qui est à marier et non qui est privé de mariage.

L'affixe comparatif *ago* n'a rien à voir avec *ko* (p. 61). Dans *bulharrikan*, *an* est une particule explétive, peu usitée en dehors de la poésie, où elle aide à la rime ou au nombre (p. 65).

A la même page, il est parlé du *r* euphonique. Il sert à distinguer les modes et les nombres. *Gophorr*, *ezkerr* ne font pas exception à la règle; leurs génitifs sont *gophorraren*, *ezkerraren*. *Gophoa* n'est pas basque.

Au reste, Monsieur, si jamais il vous arrive de parler d'une chose qui serait sortie de moi, à moins que vous n'en fassiez la critique, je vous dispense très-volontiers d'allonger votre texte par des citations. Je n'ai aucun mérite à savoir une foule de petits détails sur le basque; ce qui serait étrange, c'est que je les ignorasse.

Ce n'est donc par aucune sorte de gloriole que je fais imprimer en ce moment un opuscule sur la déclinaison; c'est uniquement pour ramener les esprits à des appréciations plus exactes.

Les auteurs nationaux n'avaient pas assez réfléchi là dessus, et on déroutait par de fausses données le jugement du savant étranger. C'est pour lui que j'ai travaillé. J'étais fortement tenté de ne point mettre mon nom à cette publication, mais j'ai craint que l'anonyme l'empêchât d'arriver aux hommes qui s'occupent de linguistique.

Puisque vous voulez bien m'offrir de la faire connaître, j'accepte en faveur du but que je me propose, et je vous prie d'insérer dans dans quelque revue. spéciale, une courte note pour annoncer la Déclinaison. Mais de moi, Monsieur, dites le moins que vous pourrez; rien si ce n'est qu'écrivant le basque depuis 40 ans, l'auteur peut être entendu comme témoin.

Qu'un Basque récite le *rosa*, *rosae* de sa langue, est chose très-peu merveilleuse; tout élogerait excessif et me ferait peine à entendre.

108. (Au prince Louis-Lucien. Juin 1866).

J'étais à Pau, auprès de mes filles qui sont en pension dans cette ville, quand la lettre de V. A. est arrivée à Bayonne.

Voici ce qui était déjà fait au sujet du pronom biscayen. J'ai

dit que Larramendi le donnait de préférence et le reconnaissait pour déclinaif du substantif; je cite textuellement dans une note la phrase par laquelle V. A. spécifie que le pronom biscayen prouve l'articulation et je donne le titre du livre, avec sa date. J'ajoute enfin que M. de Charencey rappelle le fait du pronom déclinaif. Je cite aussi la date de son livre.

Cela se trouvant dans la brochure elle-même, l'effet en est plus efficace. J'ai simplement narré, sans allusion, pour ne blesser personne, ce qui aurait été pour le moins inutile.

Pour ce qui est des choses que V. A. a apprises soit en France, soit en Espagne, je serais fort empêché d'en dire quoi que ce soit. Vos recherches ici avaient pour principal objet l'euphonie et le verbe. Quant à la déclinaison, je n'ai connu aucune nouveauté, si ce n'est celle de la particularité d'Urcuit, dont je n'ai même pas songé à parler, parce que cela n'intéresse qu'un village et n'affecte en rien la déclinaison labourdine.

Dans le voyage que j'ai fait à Bardos, j'ai essayé de toute façon le mot *ekherri*. C'est un mot qu'on emploie sans trop de discernement. On ne lui attribue aucun sens spécial, si ce n'est pour parler du soleil aux doux rayons, duquel on aime à se réchauffer, ou du soleil brûlant dont l'ardeur incommode. C'est le soleil qui chauffe.

Je ne me souviens pas d'avoir marqué à V. A. le nom du cornouiller, *zuhaindura*, qu'à Irun on nomme *arbol madarikatua*, parce qu'on prétend qu'il sert à la flagellation du Christ. Il a certainement servi aux pratiques magiques.

A Sare, on nomme l'euphorbe ou tithymale *ahunzkorromioa*, ailleurs *ahunzkornoa*; la chélideine ou eclaire *mandobelharra*, ailleurs *churibelharra*.

109. (Au Ministre de l'Instruction publique. 1^{er} juillet 1866).

Veillez bien me permettre de présenter à V. E., comme un faible tribut de reconnaissance, un opuscule que je publie sur la langue basque.

G. de Humboldt avait dit qu'il considérait cette langue comme la plus ancienne de la partie du monde que nous habitons, comme celle d'un grand peuple, répandu sur un espace immense, et dont l'histoire est étroitement liée à l'histoire de la connaissance de nos origines.

Le basque est presque aux portes des Académies; il n'avait pas le prestige de l'éloignement; c'est pourquoi il a été négligé et la parole de celui que le cardinal Wiseman appelle le plus profond des phi-

lologues est resté sans écho. Les linguistes ont peu étudié le basque. Mais, depuis quelques années, on a fait en Orient des découvertes qui intéressent au plus haut degré l'histoire des premiers âges. Ces progrès ont ramené l'attention sur la vieille langue ibérique.

J'ai pensé qu'il serait utile d'ouvrir à la science une voie plus facile pour arriver à la connaissance de la grammaire basque, par une étude approfondie et clairement détaillée des premiers éléments. C'est une œuvre de patience et non de spéculation, tirée à 300 exemplaires seulement.

Il vous a plu, Mgr, d'accueillir avec bienveillance ma traduction de la Bible et de la récompenser d'un honneur auquel je ne prétendais pas; j'y trouve un motif d'encouragement pour vous offrir ce nouveau travail, en vous priant de l'accepter comme un hommage de mon profond respect.

110. (Au prince Louis-Lucien. 11 juillet 1866).

V. A. trouvera peu d'hommes mieux disposés que moi à rejeter l'esprit de système, et je me donnerai de garde de soutenir une opinion que j'aurais manifestée mais qui devient douteuse à mes yeux. Ce serait une faiblesse d'esprit.

J'aime fort la conviction qui a dicté votre lettre du 4 de ce mois. Permettez-moi de dire que nous ne nous plaçons pas au même point de vue; nous avons des aspects différents devant nous.

Je m'en aperçois tout d'abord sur cette parole de ma brochure: la postposition déclinaive doit-elle être considérée comme un affixe? *Si oui*, il n'y a pas de différence entre le latin, le grec et le basque.

V. A. se place dans l'hypothèse *si non*, et nous ne sommes pas sur le même terrain. Puisque ma phrase donne lieu à un malentendu, elle est mauvaise, je n'ai pas de peine à la condamner.

Le latin et le grec ont rompu l'unité de la déclinaison; ils n'ont pas de système absolu. En prenant *dominus* pour type exclusif, on serait forcé de conclure que *rosa* n'a d'autre cas que *rosis*; *filia* n'en aurait pas dutout, non plus que les substantifs terminés en *or* et beaucoup d'autres à finales variées, tels que *sermo*, *os*, *calcar*, *sol*, etc.

Il en serait de même pour le grec; tous les mots qui se déclinent comme *ἡμέρα*, *σῶμα*, *ἦκῶ*, *άνέρ*, *ἔλλην*, etc., n'altèrent pas le radical non plus que le basque. Tout ce qui n'est pas conforme à une règle lui est contraire. C'est le cas de la majorité des mots grecs et latins. Qu'en conclure?

Rien ne me satisfait dans la marche de ces langues; je n'y dé-

couvre pas une méthode qui me mette à l'abri des surprises et je ne reconnais pas aux incohérences la qualité de pierre de touche pour éprouver. Mais il y a pour moi un motif encore plus décisif que la faiblesse de ces deux langues.

Les terminaisons du nom basque *ek, en, ez, i, ik, tan, tarik, tara*, forment une gradation de dérivation, un système enfin qui doit avoir son nom.

Dans *pueri*, *i* est une postposition à *puer*, comme à *jaun* dans *jauni*, mais c'est là un nom générique, commun à beaucoup de particules, de nature fort dissemblable.

Quel est le nom du système constitué par les terminatives du nom basque? Il a été, de tout temps, appelé déclinaison. J'aurais bien voulu qu'on en eût pu trouver un plus approprié pour distinguer la régularité basque des irrégularités grecques et latines. Mais, je le crains, on pourra longtemps discuter sur ce thème, sans guère avancer. Ici, je n'ai pas de conviction contraire à ce que, faute d'autre ressource, on a fait dès le principe.

V. A. nourrit une grande prédilection pour le dialecte guipuscoan; je redoute de la voir s'engager dans les questions de prééminence, pour trouver en Espagne quelque chose de plus complet qu'en France sous le rapport de la déclinaison; il faudrait découvrir des cas nouveaux.

Une chose que je ne donne pas encore pour certaine, mais que j'estime vraie, c'est que le bas-navarrais lui-même (je ne le confonds pas avec le souletin) ne saurait être, abstraction faite de la question des euphonies, vaincu sur le terrain de la grammaire par aucun autre dialecte. Le temps et les travaux subséquents diront si ma prévision est juste. Il ne me faudra aucun effort pour rendre hommage à la vérité, qu'elle soit contraire ou favorable à mon opinion présente.

Je joins à ma lettre une note *d'errata* que je fais coller à chaque exemplaire sur la feuille blanche qui regarde la table.

Après tout, je tiens excessivement peu à mes opinions personnelles; je ne demande qu'à être éclairé; mais je ne sais pas simuler la conviction quand je ne l'ai pas; ce serait indigne.

V. A. a remarqué mon changement d'opinion sur le dialecte d'Amespetou: il le fallait bien devant l'évidence. Et quant à Urruti, ce fut fort drôle. Il me parlait, à très peu de chose près, comme dans le reste du village et, bien que je me donnais bien de garde de mettre la question de linguistique sur le tapis, je vis chez lui un moment

d'hésitation; il me parut qu'il se souvenait d'avoir usé d'un autre dialecte, qui lui est d'ailleurs très-familier. Ainsi je ne me suis pas rangé à l'opinion du curé de Ciboure, il allait trop loin; mais cependant il y avait du vrai dans son dire.

Pour le mot *ekherri*, je ne sais si je me suis bien exprimé. Selon moi, il comporte une différence sensible d'avec le mot *ekhia*. Ce dernier mot s'emploie en toute circonstance, mais par exemple pour une journée sombre *l'ekhia* est là qui éclaire; mais il n'y a pas *d'ekherri*. Au reste, je ne m'arrête pas pour cela aux abus de parole, mais je répète l'opinion du peuple sur la nature du mot.

111. (MM. Maisonneuve et Cie., Paris. 21 juillet 1866).

Mme Lamaignère, qui a imprimé mon *Etude sur la déclinaison basque*, me fait connaître que vous avez renvoyé le prospectus de cet ouvrage, avec une demande de six exemplaires. Mais elle ne sait si cette demande comprend aussi un pareil nombre d'exemplaires de deux autres livres annoncés sous les titres de *Laborantzako liburua* et de *Liburu ederra*. Veuillez me dire quelles sont vos intentions à cet égard, afin que je puisse vous faire une expédition conforme à vos désirs.

Quant à l'Etude sur la déclinaison, je crois que votre demande est trop bornée et je vous en dirai la raison. Ce travail n'est nullement composé dans un but de spéculation. S'il en eût été ainsi, au lieu d'un tirage à 300 exemplaires, j'eusse fait imprimer une édition bon marché ailleurs qu'à Bayonne où l'impression est chère, mais où j'avais l'avantage d'arriver à une correction parfaite, ce qui est essentiel pour les ouvrages scientifiques en langues étrangères.

Le seul motif qui m'ait engagé à publier *l'Etude sur la déclinaison basque*, c'est que les ouvrages de philologie se multiplient en tout pays et qu'on y parle toujours du basque, mais d'une manière déplorable au point de vue de la science. J'avoue qu'il y a là plus de la faute des Basques eux-mêmes que de celle des écrivains, qui errent parce que les nationaux n'ont pas fourni des lumières suffisantes.

Je me suis donc décidé à publier un travail, qui est la clef de la langue, à un petit nombre d'exemplaires, cent pour le Pays Basque et deux cents pour les savants de toute nation.

Si vous voulez, Messieurs, prendre cette dernière partie de l'édition, je vous l'abandonnerai volontiers. C'est surtout la Russie qui s'occupe du basque; l'Allemagne aussi, mais vous comprenez qu'il faut attendre la pacification de ce pays. Occupé d'autres affaires, je n'ai pu répandre l'ouvrage ailleurs qu'ici. Si vous vous décidez à

prendre les 200 exemplaires, je vous engagerai à publier une note dont je vous fournirai les éléments pour ce qui regarde la question linguistique. Dans ce cas, je vous cèderai cette partie de l'édition pour 500 francs, payables moitié présentement et moitié à six mois de terme. Que si l'affaire ne vous tente pas, je vous enverrai le nombre d'exemplaires que vous désirerez, au prix annoncé de 2 fr. 50 l'un. Vous pourrez m'adresser votre réponse à Bardos.

Il ne m'appartient pas de parler de ce que peut valoir mon ouvrage pour la science. Je vous ferai grâce aussi des comptes-rendus des journaux de ce pays. Mais j'ai envoyé un exemplaire de *l'Etude* à M. A. d'Abbadie, correspondant de l'Institut, qui se trouve en ce moment à Paris, rue du Bac, 104. C'est un homme d'un vaste savoir, possédant le basque et bon nombre d'autres langues. Je suppose qu'à l'heure qu'il est il a dû prendre connaissance de mon travail. Informez-vous de son opinion. Elle vaudra mieux que celle des philologues qui ne savent pas le basque.

112. (Aux mêmes. Août 1866).

. . . Quant à la Bible basque, elle n'est plus à ma disposition. Le ministère de l'Instruction publique a fait acheter tous les exemplaires pour lesquels on n'avait pas souscrit d'avance.

113. (Aux mêmes. 10 septembre 1866).

Hier on a remis entre les mains de M. Garrouste, commissionnaire à Bayonne, une caisse contenant 200 exemplaires de mon *Etude sur la déclinaison basque*, un exemplaire de *Liburu ederra* et un exemplaire du *Laborantzako liburu*.

En outre sont entrés dans la même caisse deux petits paquets de livres et un exemplaire du *Verbe basque* de l'abbé Inchauspe. M^{me} Lamaignère m'écrit que cet exemplaire du *Verbe* est le dernier qui se trouvait en dépôt chez elle, et qu'elle ne pense pas qu'il y en ait d'autre à Bayonne. Elle ajoute qu'elle a fait réimprimer le titre de *l'Etude de la déclinaison*, en laissant la marge nécessaire pour former l'onglet. Vous trouverez ces feuilles dans la caisse, de même que la note des *errata* à coller à chaque exemplaire...

114. (A. M. Dureau, rue Latour d'Auvergne 10, Paris. 22 octobre 1866).

Vous me manifestez l'intention de rendre compte, dans un annuaire bibliographique, de mon *Etude sur la déclinaison basque*. Je n'ai pas cherché à produire un gros volume; présenter mes observations avec clarté, tel a été mon seul programme.

L'étude du basque a longtemps sommeillé; la science fait un retour

sur une langue, la première probablement, que notre vieil Occident ait entendue, une langue dont aucune autre n'approche, sous le rapport de la sûreté et de l'observation des principes.

Par sa déclinaison et par sa conjugaison, elle réalise, seule, l'unité intuitivement pressentie par les linguistes.

J'ai la persuasion que le jour où l'organisme du basque sera bien connu, la grammaire générale redressera quelques erreurs essentielles; au lieu de tout rapporter au verbe, on verra dans le substantif le seul thème d'une langue, sa partie matérielle; on reconnaîtra que le verbe n'est pas un mot, mais un esprit animant autant de mots qu'il y a de personnes dans chaque temps de la conjugaison; on sentira le peu de valeur scientifique et la vanité de la distinction des dix parties du discours; telle qu'on l'entend, car tous les mots sont substantifs et ne diffèrent les uns des autres que dans leur signification métaphysique ou abstraite, la langue basque montrera toutes les conjonctions et prépositions, tous les adverbes et jusqu'à l'interjection, sous leur forme naturelle de substantifs radicaux ou à suffixes, placés à divers cas de la déclinaison.

La connaissance d'une langue, qui s'est si peu écartée de la simplicité première, fait comprendre comment les autres langues ont dérogé, en renversant le système de déclinaison et de conjugaison.

L'étude du basque est donc non seulement curieuse, mais très-propre à l'avancement de la science.

Pour ne citer qu'un fait, le basque prouve que le verbe n'existe que dans la conjugaison, laquelle est unique; il donne en même temps la clef du procédé de formation des verbes syncopés du latin, du grec et du sanscrit, procédé qui ne lui est pas étranger. Les verbes syncopés sont nécessairement incomplets et à conjugaisons multiples, et les langues néo-latines n'ont pu reprendre une partie des avantages perdus, qu'en revenant à la théorie basque.

Voilà le point de vue qui recommande cette langue à l'attention du monde savant; la mine est riche et les explorations qu'on y fera sont fécondes en résultat.

115. (Au prince Louis-Lucien. 24 octobre 1866).

Je me reproche tous les jours de n'avoir pas répondu à la dernière lettre de V. A. J'aurais voulu vous annoncer que je m'étais sérieusement remis au travail et que le Dictionnaire faisait des progrès. Par malheur, il n'en est rien. Voilà plusieurs mois que je ne suis ni malade ni en santé, cherchant plus la distraction que la contention d'esprit; lisant le plus souvent et écrivant à peine quelques

notes. Je puis dire que j'ai perdu mon temps. J'espère que le froid donnera du ton à mes organes; puisque l'été a été mauvais, j'espère dans l'hiver; il faut toujours espérer.

Il n'est pas surprenant, Mgr, que je ne trouve pas dans votre correspondance la lettre par laquelle vous me fixiez le prix du Dictionnaire; cette lettre était celle qui m'annonçait mon admission dans la Légion d'Honneur, et je l'avais précieusement serrée avec la petite croix que vous aviez eu l'attention de m'envoyer, dans une boîte spéciale. Il est arrivé un moment où j'ai voulu relire cette lettre, et à ma grande surprise, j'y ai lu dans un post-scriptum: «Mon budget me permet de vous offrir 2000 fr. pour le Dictionnaire français-basque».

Les choses ayant été réglées depuis, il importait peu sans doute que je retrouvassé ces paroles; mais j'étais énormément vexé de ne pouvoir le faire. Me voila consolé, non sans m'être plus d'une fois impatienté à la recherche.

M. d'Abbadie devait faire une course jusqu'en Irlande; peut-être bien que V. A. l'a vu. Il fait à Aragorry une construction qui ne ressemble à aucune de celles que j'ai vues; c'est un vrai castel, dont la physionomie est assez sérieuse et surtout distinguée.

116. (Au même. 26 décembre 1866).

Un gendarme de Méharin est venu me trouver pour savoir l'adresse de V. A. Il voulait vous envoyer en Angleterre une boîte; et quand il m'a eu dit que le contenu de cette boîte était un ouvrage au crochet, j'ai pensé que cet envoi pouvait être le sujet de quelque difficulté et qu'il était préférable d'attendre votre arrivée à Paris, si, comme de coutume, V. A. doit passer la mer à cette époque de l'année. La boîte est donc restée entre mes mains, en attendant vos ordres.

Voici bien des mois, Mgr, que je végète sans rien faire: un jour, bien, le lendemain, indisposé; je suis incapable d'application. J'ai essayé de continuer le Dictionnaire basque et ne puis soutenir cette contention d'esprit. Je viens de passer ici quelques jours et retourne à Bayonne, comptant que le froid de l'hiver me donnera le ton qui me manque...

117. (Au même. 9 janvier 1867).

Le voiturier Cadet (celui de l'année dernière) sera mis à la disposition de V. A. et aux mêmes conditions, dès que vous en aurez donné l'ordre.

Quant à un appartement en ville, rien ne sera plus facile que

d'en trouver un qui sera très-bien, et la location des meubles ne sera pas un embarras...

118. (Au même. 15 avril 1867).

Je vais remettre à la poste les 200 exemplaires des *Observations sur le prône*. Quant aux 50 exemplaires que V. A. a bien voulu laisser à ma disposition, je les envoie aux personnes avec lesquelles vous avez eu des rapports dans votre voyage.

L'abbé Inchauspe était déjà indisposé lorsqu'il se sépara de V. A. Les soins dont il a été l'objet dans sa famille l'ont remis en bon état de santé...

119. (Au même. 16 juin 1867).

Je ne voulais pas accuser réception de la lettre que V. A. m'a fait l'honneur de m'écrire le 23 du mois dernier, avant que l'objet n'en fût rempli. Mon obstination se trouve vaincue par celle de M^{me} Lamaignère, dont je n'obtiens pas une réponse.

M. de Charencey m'a envoyé son opuscule sur les degrés de comparaison. Il ne se doute pas des perspectives du pays dans lequel il a voulu mettre le pied. Il s'y est promené de nuit. Je me souviens qu'en classant les désinences basques, amené naturellement à compter celles qui entrent dans les degrés de comparaison, je demeurai stupéfait devant la foule des variations qui se présentaient à moi. Je découvris six ou sept chefs de file que suivait un pareil nombre de formes marquant des nuances, et cela se répétait aux quatre degrés du positif, du comparatif du superlatif et de l'excessif. C'était un édifice d'une symétrie parfaite et d'une régularité irréprochable, sans une déviation.

Au moment de faire imprimer *l'Etude sur la déclinaison*, j'ai supprimé une page très-curieuse, craignant que nos linguistes ne soient pas encore assez nourris de basque, pour comprendre que cette abondance de formes n'ajoute pas aux principes sur lesquels repose le basque. Au fond, le système du basque est nécessairement simple, puisqu'un enfant du peuple s'exprime d'une manière académique.

Mais qui a présenté aux hommes d'étude, dans toute sa simplicité, son mécanisme dépouillé des accessoires qui effraient et confondent les meilleures volontés? *Le Verbe Basque* de l'abbé Inchauspe est certainement un beau travail; malgré sa grande étendue, il y manque une chose: c'est le coup d'œil d'ensemble expliquant la manière de passer du simple au composé, d'une voix à une autre; tout cela n'étant que répétitions avec un changement dans le nom

verbal. Il est clair que l'ouvrage aurait pu être plus élémentaire et accessible à l'étude.

Revenant aux degrés de comparaisons, j'ai craint d'ajouter à l'effroi causé par la vue d'un assemblage presque incommensurable de formes qui, après tout, se réduisent à quelques principes. L'anonyme d'Amsterdam a pressenti le basque, sans savoir l'exposer.

120. (Au même. 21 septembre 1867).

Après un trop long silence, je viens annoncer à V. A. la traduction du Catéchisme du P. Astete, traduit en basque de Sare. M. Goyetche, maire actuel (M. Dithurbide a donné sa démission) m'a fait parvenir cet écrit, qui est assez volumineux, parce que M. Goyetche a voulu être très-lisible. Je vous prie de vouloir bien me dire si je dois vous l'adresser à Londres ou le garder jusqu'à votre prochain voyage dans nos contrées, voyage que nous serons heureux de voir se réaliser, selon ce que nous fait espérer la dernière lettre dont m'a honoré V. A.

Je crois qu'un nouvel amateur de linguistique se dispose à parler du basque: c'est M. Blanc-Saint-Hilaire, de Lyon. Que projette-t-il de faire? quelle est sa manière de voir? je l'ignore absolument. Il ne m'est connu que par une demande de livres destinés à lui faciliter la composition d'un ouvrage auquel il travaille, dit-il. C'est à lui souhaiter meilleure chance qu'à tous ceux qui ont parlé du basque avant d'avoir des notions suffisantes sur notre langue.

121. (A M. Blanc-Saint-Hilaire. 7 octobre 1867).

Je ne m'étonne pas que S. A. le prince L.-Lucien n'ait pas répondu à votre missive. Vous lui avez demandé communication de ses richesses bibliographiques, sans songer que c'est là une denrée qu'on ne prête pas pour plusieurs motifs, dont le meilleur est l'exemple que vous me citez de la perte de la Grammaire de Lardizabal. Or, j'ai fait la demande de cet ouvrage à Saint-Sébastien, et on m'a répondu qu'on ne l'y trouve plus. Je vais faire faire une nouvelle recherche.

Quant aux difficultés que vous auriez pour l'explication des mots et des formes, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Suivant votre désir, je vous envoie:

1.°, le Verbe de l'abbé Inchauspe	24,—
2.°, le Vocabulaire de Salaberry	3,—
3.°, l'Exercicio, seul livre de chant ecclésiastique	1,75
4.°, une bonne traduction de l'Imitation de J. C.	2,50

5.°, une traduction, fort bonne aussi, de l'Introduction à la vie dévote, revue par notre vicaire général M. Haramboure	3,50
6.°, Etude sur la déclinaison.	2,50

Il y a encore d'autres livres, tels que l'Imitation de la Sainte Vierge, le Pouvoir de Marie, la Paraphrase du Salve Regina. Ce sont des traductions que je n'ai pas comparées aux originaux; le style en est pauvre. C'est pourquoi je ne vous les enverrai qu'autant que vous voudrez collectionner les livres basques.

Je joins au paquet trois opuscules: le Cantique des Cantiques, les livres de Ruth et de Jonas, dont j'ai plusieurs exemplaires. Je vous prie d'en agréer l'hommage, Je n'ai pu obtenir l'exemplaire d'Archu. On me le promet sous huit jours...

122. (A M^{me} Ricardo. 7 octobre 1867).

Je suis affligé de savoir que Son Altesse n'est pas en bon état de santé... Je suis seul pour agir et obligé tout présentement d'aller jusqu'à Orléans... Je vais mettre à la poste le manuscrit de Sare; vous ne tarderez pas à le recevoir...

123. (A M. Blanc-Saint-Hilaire. 19 novembre 1867).

Je reçois votre lettre du 9 octobre, au retour d'une promenade de 400 lieues; cela vous expliquera mon silence. Je vais répondre à vos questions.

1.° Le respect que vous professez pour le P. Larramendi est justifié par le mérite de cet homme, comme grammairien. Le premier de tous, il a, fourni les éléments d'une grammaire basque. Il est évident qu'un premier essai, en quelque genre que ce soit, est susceptible de perfectionnement. Les grammairiens sont plus spécialement dans ce cas; tous les jours nous voyons apparaître de nouvelles grammaires françaises, grecques, latines, etc., etc. après tant d'autres qui les ont précédées.

Larramendi a le mérite d'avoir créé le fond de la grammaire basque, et tous ceux qui tenteront la même voie devront recourir au travail qu'il nous a laissé.

Quant au Dictionnaire, il est fâcheux que l'auteur soit parti d'un point de vue utopique. Il a voulu fondre le basque en un moule, et, au moyen des racines basques, il a fourni des correspondants à tous les mots du Dictionnaire de l'Académie espagnole de son temps. Or, Larramendi était mauvais étymologiste. Son Dictionnaire ne peut servir qu'aux hommes très-versés dans la partie lexi-

cographique de la langue, et encore... Pour les autres, et notamment pour les étrangers, ce Dictionnaire est plus propre à les égarer qu'à leur être utile.

2.^o Que la langue basque ne reçoit pas de mots nouveaux, si Chaho l'a dit, il a lui-même fourni la preuve du contraire en entreprenant un Dictionnaire des néologismes. Ce qui est vrai, c'est que les sciences n'ayant jamais été traitées en langue basque, celui qui essaierait de le faire devrait prendre ou les termes arrangés par Larramendi ou tels autres qu'il jugerait convenables. Sans doute que l'étude des vraies racines basques est très-utile en philologie, mais cette étude doit principalement porter, quand il s'agit des peuples primitifs, sur les mots exprimant les sentiments habituels de l'homme, les besoins ordinaires de la vie, etc.

Pour le basque, en particulier, on ne peut sortir de ce cadre, si on veut retrouver ses rapports avec les langues anciennes. La partie vraiment curieuse du basque pour le linguiste, c'est son organisme; c'est par là que le basque l'emporte sur toutes les langues connues. L'unité du système conjugatif et l'unité du système déclinaif font faire un pas immense à la théorie du langage, telle que la conçoivent les savants. Ils ont dit qu'en principe il n'y avait qu'un verbe, une conjugaison, une déclinaison. Le basque est venu justifier leur théorie.

On ne s'est pas encore suffisamment pénétré des conséquences qu'entraîne ce fait; cela viendra infailliblement, parce que le basque distance de loin, sous le rapport indiqué, les grammaires des langues étudiées jusqu'à ce jour; et l'étude de la linguistique est assez avancée pour permettre de croire qu'on ne découvrira pas un idiome dont l'économie soit plus simple et plus savante à la fois.

3.^o L'orthographe n'a jamais été fixe; beaucoup d'auteurs en ont parlé; aucun n'a coulé la question à fond comme M. Jaurretche, aumônier au séminaire de Larressore. Mais, à l'instar de tous les novateurs, ce prêtre modeste a soulevé une opposition passionnée, et on est parvenu, faute de meilleure raison, à lui faire intimer, par ordre supérieur, de ne pas franchir certaines règles, contre lesquelles protestait son bon sens. Il a obéi. Mais nous, qui n'étions pas retenus par les mêmes motifs, nous avons poussé de l'avant; le concours annuel de poésie a été un levier entre nos mains; la plupart des pièces suivent la nouvelle orthographe et la popularisent dans nos cantons. Ayant à ma disposition plusieurs exemplaires de quelques pièces couronnées, je me fais un plaisir de les partager avec vous.

4.° Il est des termes dont on se sert clans certains cantons et qui sont compris dans les cantons voisins; plus loin on ne les entend pas. Ce même fait se présente en tout pays: les termes des laboureurs du midi de la France, et surtout ceux des artisans, ne sont en grand nombre ni usités ni compris dans le nord.

Les mots basques de cette catégorie ne sont pas assez nombreux, pour que leur classification par dialectes puisse servir à déterminer une règle. C'est par les variantes de la conjugaison et par certains idiotismes que se distinguent principalement les dialectes.

5.° La préposition *de*, placée devant un verbe, est un idiotisme français, que vous ne trouverez pas dans la plupart des langues. *Il est permis de faire, zilhegi da egitea* (mot à mot, *le faire est permis*). *Egitea*, faire, est un substantif.

6.° Vous ne trouvez pas l'aspirée *h* dans Larramendi. Elle y est cependant quelquefois, mais admise arbitrairement, puisque le guipuscoan l'a perdue, et plusieurs auteurs qui ont écrit dans ce dialecte ont suivi l'exemple de Larramendi, afin d'empêcher certaines confusions.

7.° Les génitifs qui se suivent, par exemple: la fille du fils de Jean, se rendent comme en toute autre langue; ces génitifs agglomérés présentent des inconvénients; on les évite de son mieux. La phrase susdite sera ainsi traduite en basque: *Joanesen semearen alaba*.

8.° Larramendi, dites-vous, termine les noms par l'article. Il suit l'ordre naturel. Si vous demandez à un Basque: quel est cet arbre? Il vous répondra: *haritza*, le chêne, et non point chêne, *haritz*. Si vous lui demandez: comment dites-vous *faire*?—*Egitea*, répondra-t-il.

Chaho ne met pas l'article. Il distingue par ce moyen les substantifs terminés en *a* de ceux qui finissent par quelque autre lettre. Il serait préférable de produire la distinction par un signe apposé sur l'*a*, quand il est constitutif, plutôt que de violenter la nature en se mettant en contradiction avec le génie de la langue.

P.-S.—Je ne me doutais pas, quand j'ai vu la nouvelle édition de M. Van Eys, qu'il m'y censurait, en compagnie il est vrai de tous les auteurs qui ont écrit quelque chose de sensé sur le basque. Le prince Louis-Lucien m'a envoyé le livre, pour que j'en fasse connaître la valeur. Je n'ai pas encore le loisir de m'en occuper.

(A suivre)

J.-B. DARANATZ